

Université Abderrahmane Mira de Bejaia  
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion  
Département des Sciences Commerciales



## MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de  
MASTER EN SCIENCES COMMERCIALES  
Option : .FINANCE ET COMMERCERCE INTERNATIONAL

### L'INTITULE DU MEMOIRE

**Essai d'appréciation de la politique de lutte contre la  
pauvreté par le mécanisme du commerce extérieur en  
Algérie.**

**Référence au cas de quelques entreprises de la wilaya de  
Bejaia.**

Réalisé par :

- BOUARICHE NESSRINE
- BOUDEHOUCHE SABRINA

Dirigé par : Mr Bakli Mustapha

Date de soutenance :

**Jury :**

Président : M<sup>me</sup> KENDI

Examineur : Mr OUKACIM

Rapporteur : Mr BAKLIM

# Remerciements

Nous aimerions présenter nos vifs remerciements et notre profonde gratitude à Mr BAKLIM notre encadreur de ce mémoire pour ces conseils fructueux et de haute qualité, pour sa grande ouverture d'esprit et pour tous ses efforts consentis pour faciliter notre intégration dans sa chaire de recherche.

Nous tenons aussi à remercier les membres du juré d'avoir accepté de juger notre travail ainsi que nous aidé à améliorer et enrichir ce travail par leurs remarques.

Nous remercions davantage tous les responsables et personnels des entreprises de la willaya de Bejaia, qui nous ont accepté et accordé leur temps afin de répondre à notre questionnaire.

Un grand merci également à nos familles pour leur soutien aussi bien moral que financier, pour leurs sacrifices et les multiples conseils indéfectibles. Que Dieu vous le rende au centuple.

A L'ensemble de nos enseignants qui nous ont accompagnés tout au long de notre cursus universitaire.

Enfin, on tient à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

# *Dédicace*

Merci Allah de m'avoir donné la capacité d'écrire et de réfléchir, la force d'y croire, la patience d'aller jusqu'au bout du rêve.

Je dédie ce modeste travail à celle qui m'a donné la vie, le symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite, à ma très chère mère ... A mon cher père, école de mon enfance, qui a été mon ombre durant toutes les années d'études, et qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à me donner l'aide et à me protéger. Que dieu les gardes et les protège.

A mes adorables sœurs qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité..... A mes beaux frères ..... A mes amis. A tous ceux qui me sont chères en particulier (TATOU) qui m'a toujours donner la force et le courage.

*Nessrine*

Ce travail est dédié à :

-Dieu Allah le tout puissant de m'avoir créer et donner le courage et la chance de terminer mon mémoire.

A mes adorables parents pour leur soutien spirituel, moral, financier et leur amour.

Ma chère mère ; pour son éducation et son amour, Mon chère père :que ce mémoire lui soit une prière le conduisant au chemin droit. Mes frères ; Mustapha et Riad. Mes sœurs ; Nassira, Naima, Hassiba, et Soraya. Mes cousins et cousines ; Farida, mahdi et alili. Mes nièces et neveux ; Meriem, Sarah, hamza et Walid. Et a toutes les amies qui me font du courage : Meriem, akila, wissam, dalia, hideyette, Katia et Amel. Et bien sûr sans oublier avec un grand respect à fawzi qui ma aider et encourager durant cette année.

*Sabrina*



# Sommaire

|  |    |
|--|----|
| <b>Introduction générale</b> .....   | 1  |
| <b>Chapitre préliminaire : Fondements théoriques et conceptuels de développement durable, commerce international et la pauvreté</b> .....            | 4  |
| ○ Section01 : le développement durable .....   | 4  |
| ○ Séction02 : le commerce extérieur .....  | 9  |
| ○ Section03 : la pauvreté.....   | 12 |
| <b>Chapitre I : Rétrospective des politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur en Algérie</b> .....                              | 17 |
| ○ Section01 : retour au contexte d'évolution de l'économie algérienne.....   | 17 |
| ○ Section02 : La lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur : trois périodes marquantes.....   | 19 |
| ○ Section 03 : Evolution des importations et des exportations du pays.....   | 21 |
| <b>Chapitre II : Regard global sur les mécanismes de lutte contre la pauvreté dans le cadre de la stratégie de développement durable (SDD)</b> ..... | 29 |
| ○ Section01 : le contexte macro-économique.....  | 29 |
| ○ Section02 : les stratégies de lutte contre la pauvreté.....  | 36 |
| ○ Section03 : les canaux de la politique de transfert.....   | 45 |
| <b>Chapitre III : Etude sur quelques entreprises importatrices de la wilaya de Bejaia</b>  |    |
| ○ Section01 : la démarche méthodologique de l'enquête.....   | 50 |
| ○ Section02 : présentation et interprétation des résultats de l'étude auprès des entreprises.....  | 51 |
| ○ Section03 : les mécanismes liés au financement des entreprises enquêtées.....  | 57 |
| ○ Section04 : analyse des résultats liés aux recours à l'importation des entreprises enquêtées.....  | 62 |
| <b>Conclusion générale</b> .....   | 72 |
| <b>Bibliographie</b>   |    |
| <b>Annexes</b>   |    |
| <b>Liste des tableaux</b>  |    |
| <b>Liste des figures</b>   |    |
| <b>Table des matières</b>  |    |
| <b>Résumé</b>  |    |



## Liste des abréviations

ADS : Agence de développement social

ANEM : Agence nationale de l'emploi

ANDI : Agence national de développement de l'investissement

ANGEM : Agence national pour la gestion du micro crédit

ANPE : Agence national pour l'emploi

ANSEJ : Agence national de promotion de soutien à l'emploi des jeunes

BAE : Branche d'activité économique

BDL : Banque de développement local

BTP : Bâtiment et travaux publics

CATI : Centre d'aide aux travailleurs indépendante

CCP : Compte Courant Postaux

CERI : Centre d'Etude et de Recherche en Informatique

CI : Commerce International

CNI : Conseil national de d'emploi

CNI : Commissariat National à l'Informatique

CNAC : Caisse national d'assurance chômage

CNES : Conseil national économique et social

CNTI : Centre National des Télécommunication et de l'Informatique

CPE : Contrat de pré- emploi

CPI : Centre de proximité des impôts

CRE : Centre de recherche de l'emploi

DAS : Direction des affaires sociales

DD ; Développement Durable

DEJ : Délégation d'Emploi des jeunes

DGT : Direction général du trésor

DIJP : Dispositif d'insertion professionnelle des jeunes

DNB : Dépense national brute

ENMAFA : Ecole National des Matières de l'Agriculture, des Forêts et de l'Agro-industrie

ESIL : Emploi Salaries d'initiative Locale

EPE : Entreprise Publique Economique

EPL : Entreprise Publique Locale

FMI : Fond Monétaire International

FNSEJ : Fond National de Soutien de l'Emploi de Jeune

GSE : Gestion Socialiste des Entreprises

IAIG : Indemnité d'Activités d'Intérêt Général

IBS : Impôt Sur le Bénéfice des Sociétés

IDH : Indice de développement Humain

IPH : Indice de la pauvreté Humain

OCDE : Organisation de Coopération et le Développement Economique

OIT : Organisation International de travail

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONS : Office Nationale des statistiques

PAO : Population Active Occupée

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PAP : Programme Anti Pénurie

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite Moyenne Entreprise

PNUD : programme des Nations Unies pour le développement

SNMG : Salair National Minimum Garanti

TIC : Technologie de l'Information et des Communications

TUP-HIMO : Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main D'œuvre

VRD : Voie et Réseaux Divers



## Introduction générale

---

Le développement durable, le commerce extérieur et la pauvreté font partie des trois concepts les plus présents dans la littérature économique aussi bien dans les pays en voie de développement que dans les pays industrialisés.

Le développement fait partie des thématiques les plus étudiées par les chercheurs depuis plus d'un demi-siècle. Le commerce international intervient dans le discours sur le développement car selon les thèses libérales<sup>1</sup> le commerce international, plus précisément le libre échange est la pierre angulaire du développement et de la réduction de la pauvreté.

L'importance du commerce extérieur dans l'activité économique mondiale est un fait acquis. Non seulement l'histoire des faits économiques indique à quel point le développement a été fondé sur le commerce international, mais tout au long de l'histoire, les relations internationales ont pu être déterminantes dans les rapports économiques, sociaux et humains des Etats.

Au cours du dernier quart de siècle uniquement, on note un quasi quadruplement du volume mondial des échanges, à un rythme bien supérieur à celui du volume de la production mondiale pendant la même période. Le commerce international contribue au développement que s'il contribue à la structuration de l'appareil de production et à la détermination des structures nationales de production et à la détermination de cette base.

Le phénomène de pauvreté a toujours été une réalité dans la société algérienne. Ce phénomène n'occupait pas le devant de la scène car considéré pendant longtemps comme un sujet tabou<sup>2</sup>. Ce n'est qu'à partir des années 90 que ce phénomène connaît une certaine « reconnaissance » avec la détérioration notable des conditions de vie des Algériens notamment avec la grande crise économique qui a secoué le pays. Cependant, les études concernant la mesure de la pauvreté proprement dite et de ses profils sont peu nombreuses et souffre d'importantes insuffisances.

---

<sup>1</sup> Le libéralisme est une doctrine économique qui repose sur des principes simples : seuls les individus sont des acteurs économiques pertinents. C'est la micro-économie qui est significative, pas la macro-économie. La liberté du commerce, la liberté d'installation et la liberté d'entrée sur le marché produisent des résultats profitables à tous et en tout cas supérieurs à ceux de la réglementation étatique ; plus le marché est libre plus il est efficace ; le marché trouve toujours la meilleure réponse ; la libre circulation des personnes et des capitaux par-delà les frontières permet une allocation optimale des moyens et un fonctionnement harmonieux du marché.

<sup>2</sup> KOUIDRI Mohamed, Du développement à l'assistance ; la pauvreté dans les discours et politiques économiques en Algérie ; (1962-1998) ; P458.

## **Introduction générale**

---

De ce fait, les institutions internationales qui œuvrent dans le domaine du développement telles que la Banque Mondiale (BM), le FMI, l'ONU, le PNUD, l'OCDE et bien d'autres ont décidé de prioriser la lutte contre la pauvreté. Pour mener cette lutte, plusieurs stratégies et politiques ont été proposées par le FMI et la BM. Parmi celles-ci nous retrouvons la politique de l'ouverture de l'économie sur l'extérieur et la libéralisation des échanges. Soulignons que ces politiques se fondent sur des théories économiques qui soutiennent que l'intensification du commerce international entraîne la prospérité des nations. En d'autres mots, plus de commerce entraîne moins de pauvreté. Cependant, nous constatons d'une part qu'il existe des entraves au développement économique et plus spécifiquement à l'intensification du commerce international dans les pays en voie de développement et d'autre part, que la pauvreté y progresse.

### **Problématique**

Dans le débat sur les liens entre le commerce, la croissance économique et la réduction de la pauvreté, une place prépondérante est traditionnellement faite à l'impact de la libéralisation des échanges sur la pauvreté. Cela n'a rien de surprenant dans la mesure où l'ouverture des échanges est l'instrument de prédilection pour accroître les capacités commerciales. Le présent document se propose cependant de faire le point sur ce que l'on sait de l'impact du commerce sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Ces réflexions se construiront en essayant de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Pourquoi on a choisi la notion de développement durable ?
- ✓ Comment les pays mènent-ils une politique de lutte contre la pauvreté via le commerce extérieur?
- ✓ La politique du commerce, est-elle un instrument de DD ?
- ✓ Quel est le lien entre la pauvreté et le commerce international voire même le commerce extérieur ?

La question dominante dans notre étude consiste à tenter d'apporter quelques éléments d'appréciation sur la politique de lutte contre la pauvreté par le mécanisme du commerce extérieur. De notre questionnement posé comme suit :

Quelle appréciation portons-nous sur les tentatives de lutte contre la pauvreté en Algérie par le biais des structures du commerce extérieur dans le cadre de la stratégie de développement durable?

### **Hypothèses de travail et outils de recherche**

## Introduction générale

---

Afin de répondre à notre problématique nous avons jugé utile de faire appel aux deux hypothèses ci-après :

H1 : Compte tenu de la faiblesse du produit national voire pénurie de certains produits, les importations ont toujours constituées un recours ultime pour la couverture des besoins sociaux notamment chez les couches sociales à faible revenu en Algérie.

H2 : L'accès aux produits importés chez le consommateur algériens est régulièrement soutenu par une politique de subvention des produits de première nécessité (lait, blé, l'huile, carburant...etc.).

L'objectif de l'étude consiste à apprécier l'impact du commerce international dans la contribution à la croissance économique on luttant contre la pauvreté dans une démarche de développement durable, en démontrant que le commerce international est une composante fondamentale de toute stratégie de développement.

Les outils de recherche employés dans cette étude s'articulent, fondamentalement, autour de deux axes, à savoir :

- ✓ Enquête auprès des entreprises impliquées dans le commerce extérieur, notamment, dans la structure des importations. Cette enquête couvre les entreprises domiciliées à la wilaya de Bejaia.
- ✓ Traitement des données chiffrées de l'ONS concernant la wilaya de Bejaia et celles publiées dans certains rapports annuels.

Afin de structurer notre travail, nous avons, jugé opportun, de l'articuler autour de quatre chapitres. Le premier est considéré préliminaire pour nous permettre d'aborder le cadre conceptuel du thème, qui contient des généralités sur le développement durable, voire le commerce extérieur et la pauvreté.

Dans le premier chapitre, proprement symbolisé dans le contenu, nous traiterons les différentes étapes qu'a connues l'économie algérienne à partir de l'indépendance jusqu'à nos jours, en termes de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur.

Pour le deuxième chapitre, nous essayerons d'aborder la stratégie de développement durable en son contenu en matière de lutte contre la pauvreté par le biais du commerce extérieur.

Le troisième chapitre concernera l'analyse des résultats de notre étude auprès des entreprises impliquées dans le commerce extérieur, notamment, dans la structure d'importation (wilaya de Bejaia). Cette analyse nous conduira à des enseignements et des recommandations.



## **Introduction**

Dans ce chapitre on traitera de la littérature sur les trois concepts clés de notre étude soit le développement durable, commerce extérieur et la pauvreté, dans la section du DD nous traiterons de la définition, caractéristiques, objectifs les dimensions et les critiques, la section au commerce extérieur traites de la définition, et les théories du commerce international, la section relatives à la pauvreté traitera de la définition, des causes et des indicateurs de mesure de la pauvreté et la dernière section nos trois concepts clés ce qui aboutira à la mise en exergue de nos deux hypothèses de recherche.

## **Section 1 : Le développement durable**

### **1. Histoire et définition du concept.**

#### **1.1. Histoire du développement durable :**

Le concept du développement est le résultat de plusieurs rapports internationaux. Il est issu d'un processus de négociation qui s'est déroulé en plusieurs étapes<sup>1</sup>.

Vers la fin des années 50 jusqu'au début des années 70, des premiers avertissements concernant la pollution ont cédé la place à une prise de conscience que la croissance économique exponentielle ne peut durer indéfiniment. Les deux crises du pétrole y ont contribué d'une manière décisive. En 1973 et en 1980 le prix du pétrole a fortement augmenté. Lorsqu'en 1973 la guerre du kippour éclate, le prix du baril était à peine quatre dollars. Le prix le plus élevé d'environ 36 dollars fut atteint en 1980 .entre temps, ce prix est redescendu à son niveau antérieur en termes réels, mais l'importance de nouvelles formes énergétiques a été comprise.

Cette première période est donc caractérisée par la prise de conscience qu'une exploitation au rythme actuel des ressources naturelles comme le pétrole et l'uranium conduit à leur épuisement. A terme, leur contribution à la croissance économique est compromise. L'amélioration du sort des pays du tiers-monde détenant certaines de ces ressources se trouve affectée car ces pays ne peuvent indéfiniment compter sur les revenus y relatifs pour se développer. En1972, la conférence des Nations Unies sur l'environnement s'est réunie à « Stockholm ». Elle a réfléchi sur le lien entre environnement et développement

---

<sup>1</sup>Beat Burgenmeier, Economie du développement durable, 2ème édition, de Boeck, p41.

et a insisté sur l'importance que la protection de l'environnement a pour le développement économique du tiers-monde. L'environnement représente un facteur important pour l'évolution du bien-être. Elle s'interroge sur les perturbations de l'équilibre écologique que de biosphère dues à la pollution. Madame Gro Harlem Brundtland, alors premier ministre de la Norvège, en donne la définition suivante à la commission « Environnement et développement » des nations Unies « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». La fracture économique et sociale entre les pays développés et le tiers-monde est montrée du doigt et s'ajoute aux préoccupations exclusivement environnementales des Nations Unies.

## **1.2. Définition du développement durable**

Le développement durable c'est un concept polysémique.

La définition la plus classique de la notion de développement durable est celle donnée en 1987 par le rapport Brundtland. « Est un développement qui répond aux besoins générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »<sup>2</sup>

« Le développement durable consiste précisément en l'harmonisation des dimensions économique, environnementales et sociales. IL ne suppose donc ni conflit insurmontable ni arbitrage, mais plutôt des réaménagements et une conciliation »<sup>3</sup>

« La définition actuelle du développement durable permet de faire ressortir trois critères de durabilité : l'accessibilité de tous à l'ensemble des biens et services, le renforcement des capacités de toutes sortes et l'équité face à l'ensemble des ressources disponibles et transmissibles »<sup>4</sup>

## **2. Les caractéristiques du développement durable**

---

<sup>2</sup> Ludovic Schneider, le développement durable territorial, afnor édition, 2006, p5

<sup>3</sup> Pierre André / Claude E Delisle / Jean Pierre Revéret, l'évaluation des impacts sur l'environnement, 2ème édition, presses internationales polytechnique, Montréal, 2003, P8

<sup>4</sup> Jean yves martin, le développement durable ? Doctrines pratiques évaluation, IRD édition, paris, 2002, p75

L'historique de la genèse du développement durable dégage les caractéristiques résumées par Beat Burgenmeier<sup>5</sup>

- ✓ **Une approche mondiale :** qui cherche à dépasser le clivage Nord-Sud en insistant sur le fait que la dégradation de l'environnement a une dimension planétaire. Cependant, elle implique des réponses différenciées. Au nord, la limitation des déchets et des agents polluants comme CO<sub>2</sub> est prioritaire, tandis qu'au Sud c'est la maîtrise de la croissance démographique qui capte l'attention. La référence à l'expérience de l'occident qui attribue un lien inversement proportionnel entre croissance économique et croissance démographique en heurte aujourd'hui en constatant que les déchets et les agents polluants augmentent avec la croissance. Le changement qualitatif du sentier de la croissance nécessite un changement de la structure, de la production et de la consommation. Dans une optique économique, ce changement est obtenu par la prise en compte de tous les coûts, par le progrès technique et le changement des préférences des consommateurs.
- ✓ **Une gestion écologique :** a comme objectif la transmission intergénérationnelle du capital naturel et la promotion de nouvelles images sociales de la nature qui voient dans les ressources naturelles une source de bien-être comme la beauté d'un site, la santé et le loisir. Cette gestion cherche en premier lieu à atténuer l'irréversibilité de certaines actions polluantes commises dans le passé, en tenant compte du fait que nous ne disposons pas de substitutions pour certains écosystèmes à l'heure actuelle.
- ✓ **Une prise de conscience des inégalités sociales et d'une éthique nouvelle :** cherche à remédier aux conditions dans lesquelles s'expriment les choix économiques individuels. Seul le choix libre et non contraint par la pollution, la famine et l'ignorance est pertinent pour le fonctionnement des marchés et seule la réduction des inégalités de revenus et de fortunes permet de légitimer le développement durable à grande échelle. L'exigence d'une nouvelle éthique concerne surtout une responsabilité intergénérationnelle accrue.

### **3. Les dimensions du développement durable**

La conception tripolaire du DD a été popularisée par l'Union mondiale pour la conservation de la nature comme l'ont mentionné Gendron et Révéret (2000). Aussi, Chassande (2002) explique que Christian Brodhag a proposé une méthode reprise et développée

---

<sup>5</sup>Beat Burgenmeier, Economie du développement durable, 2<sup>ème</sup> édition, de Boeck, p43

**Chapitre préliminaire : considérations théoriques et lien entre concepts de développement durable, commerce extérieur et pauvreté**

en 2001 par le réseau scientifique et technique du ministère de l'équipement de France qui se réfère aux 3 dimensions constitutives du DD : économique, sociale, environnementale ainsi que la gouvernance ou démocratie participative. Le tableau suivant représente les dimensions et des critères du DD

**Tableau n° 1 : dimensions et critères du DD**

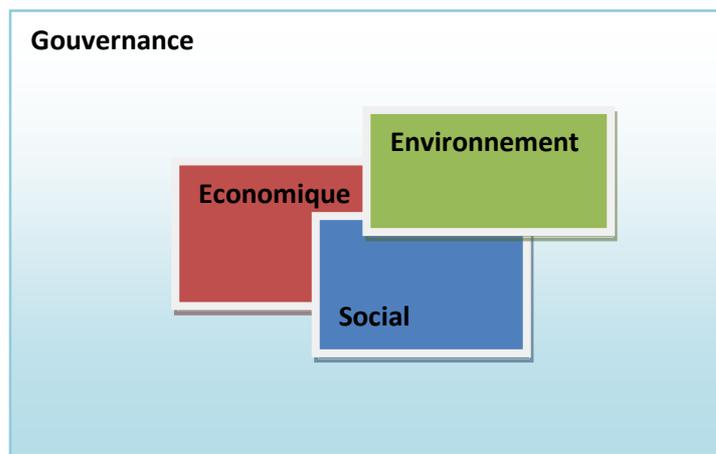
| Dimensions   | Critères   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociale</li> <li>• Interface« sociale et économique »=équitable</li> <li>• Economique</li> <li>• Interface « économique et environnementale »=viable</li> <li>• Environnementale</li> <li>• Interface « environnementale et sociale »=vivable</li> <li>• Gouvernance, démocratie participative</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclusion, discrimination, désocialisation, identité culturelle, impacte sur la santé et la sécurité, solidarité</li> <li>• Accessibilité, compensation des préjudices, efficacité redistributive, équité intra et intergénérationnelle</li> <li>• Création de bien, de service, et d'emplois, efficacité économique, impact financier, intégration économique</li> <li>• Efficacités allocutives à long termes, précaution, prévention, responsabilisation, robustesse des choix</li> <li>• Cadre de vie, impact sur l'environnement, management environnementale, ressources naturelles</li> <li>• Aménités, éthique, perception et acceptation de la population, réversibilité</li> <li>• Concentration, participation, association, contexte juridique et réglementaire, évaluation, suivi, bilan, processus décisionnel</li> </ul> |

**Source : d'après les données de chassande (2002, p149)**

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci haut, le DD est un concept assez vaste qui prend compte non seulement le sociale, l'économie et environnement mais aussi les relations entre ces dimensions, la relation entre sociale et l'économique donne l'équitable, la relation entre l'environnement et sociale donne vivable et enfin la relation entre l'économie et l'environnement donne viable. Ainsi mener des actions pour le DD revient à tenir compte de tout dimension qui sont mesurées grâce aux critères définis, Gendron et Revéret (2003, P122)

Si on ajoute un quatrième pilier, souvent oublié à tort, la gouvernance, on arrive à la représentation graphique suivant :

**Figure1** : les quatre piliers du développement durable



Cette présentation est bien entendu discutable, probablement imparfait .c'est pourtant la plus communément utilisée .et elle replace bien la problématique principale au cœur du débat : le DD consiste à trouver un équilibre entre développement économique, bien-être social et préservation de l'environnement

#### **4. Les objectifs du DD**

Parmi les principaux objectifs du DD nous citons cite <sup>6</sup>:

---

<sup>6</sup> Benallaoua Abdoun et Djama Siham « intelligence territoriale et du développement durable : détermination des indicateurs de qualité du territoire, Université A/R Mira de Bejaia-master II, recherche septembre 2013

- La protection de l'environnement
- La préservation et régénération des ressources écologique
- L'amélioration d'efficacité économique
- L'intégration des thématiques environnementales dans les politiques, la planification et la gestion, les indications de marché et la comptabilité
- La promotion des modes de production/ consommations durable
- L'équité sociale et la réduction de la pauvreté La promotion des modes de production/ consommations durable

### **Conclusion**

Le DD n'est pas un état statistique d'harmonie mais un processus de transformation dans lequel l'exportation des ressources, le choix des investissements l'orientation des changements technologiques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir comme avec les besoins du présent.

### **Section 2 : le commerce extérieur**

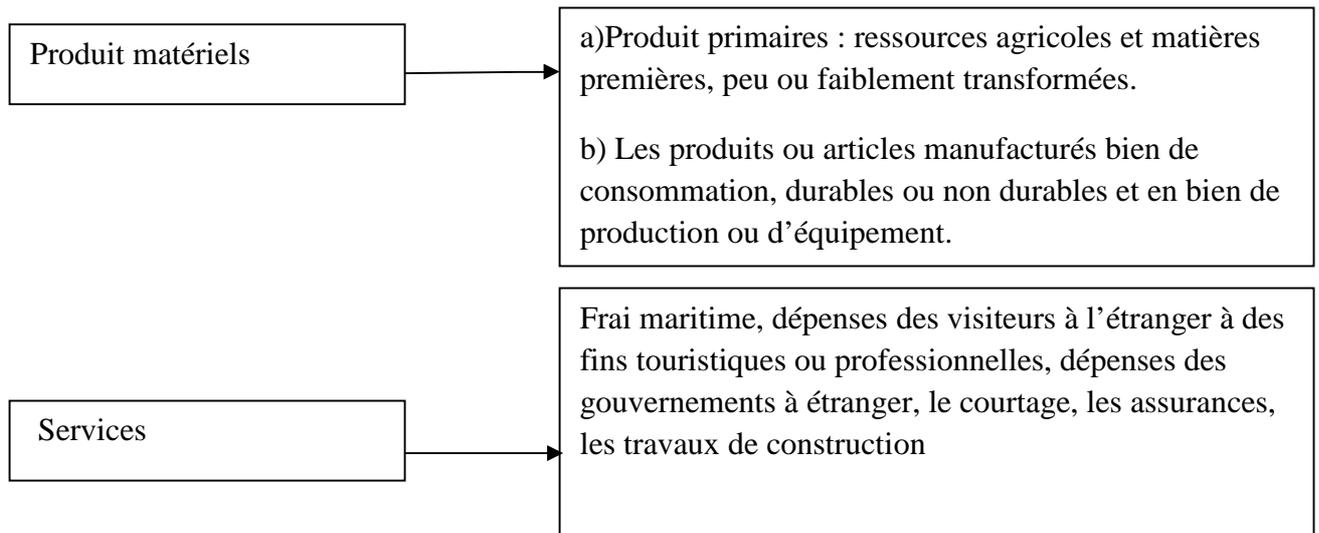
Dans cette section sur le commerce extérieur nous présenterons la définition, les acteurs internationaux et les théories du commerce international

#### **1 .définition du Commerce extérieur :**

Le C.E est souvent défini comme les échanges qui se font entre plusieurs pays mais nous verrons dans cette section que le C.E est beaucoup plus complexe, Brunn(1986) explique que le C.E tel qu'il sera envisagé pour le 20ème siècle, ne présente, qu'une partie des échanges économiques internationaux : celle qui a rapporté aux produit matériel et aux services.

De sa définition en exclut les autres catégories de transaction internationales, comme par exemple les transferts de revenus ou les mouvements de capitaux, liées aux opérations de crédit et de prêt.

Figure 2 : Définition du C.E



Source : d'après les données de Brunn (1986 P13)

## 2. Les acteurs de la transaction extérieure<sup>7</sup>

Barelier et al (2000) présente la pluralité des acteurs qui interviennent dans une transaction internationale comme suit :

### a) Les acteurs dans l'entreprise :

- **Commerciale** : définir de l'offre solution qui répondra le mieux aux attentes du client
- **La juriste** : vérifier la d'équation des contrats à la volonté des parités à leur exigence de sécurité et au cadre juridique choisi comme référence
- **Financier** : préserver l'équilibre de l'entreprise, tant pendant la durée de réalisation du contrat qu'au cours de la période de crédit
- **Le logisticien** : organiser les flux physique et les flux d'information de façon à optimiser le service rendu à la clientèle dans le cadre des couts prévus pour la transaction

### b) Les extérieur à l'entreprise

---

<sup>7</sup> MARINA ATS, « développement, commerce international et la réduction de la pauvreté : cas de la côte d'ivoire », université du Québec à Montréal, Mémoire de recherche, 2007.

- **Les banquiers** : offrir leur service en matière de financement et de couverture des risques. Intervenir pour faciliter le paiement.
- **Les transitaires** : faciliter l'expédition des marchandises
- **Assureurs** : assumer une partie des risques de la transaction
- **Les administrations** : Aides l'exportateur dans le cadre de politique de soutien au commerce extérieure ou s'intéresser à la transaction en application des législations douaniers, fiscale

### **3. Les théories du commerce extérieur**

Les théories de commerce international sont très nombreuses. Ainsi nous nous limiterons aux théories résumées par CZINTA, I.A. Roshainer et M.H. Moffet(1999) présentées comme suit :

- **A.SMITHE** : un pays devrait spécialiser sa production dans ce qu'il excelle. Si un excellent dans la production d'un bien X, il devrait se concentrer sur la production et l'exportation de ce bien X.
- **RICARDO** : un pays qui excelle dans la production et 2 biens devrait se concentrer sur la production et l'exportation de celui des 2 biens sur lequel il excelle le plus. Il importerait en retour le second bien.
- **HECKSER-OHLIN Samuelson(HOS)** : si un pays a une main d'œuvre abondante, il devrait se spécialiser dans la production et l'exportation de celui de produit demandant un « Labor-intensive ». si un pays est plutôt avantagé par ses connaissances. Son savoir-faire ou son expertise d'ordre technique et technologique, il devrait se spécialiser dans la production et l'exportation produit demandant un « Know-how intensive ».
- **LEONTIEF** : en réfute en quelque sorte la théorie de heckser –Ohlin en rappelant que les Etats-Unis. Qui possèdent sur toute l'expertise. Le savoir-faire et les connaissances technologiques, produisent et exportent sur tous des biens demandant un « Labor-intensive »
- **LINDER** : la sophistication des biens et services désir par la demande en relation directe avec le niveau le revenu de la demande. Il est donc important avec les pays d'axer ses exportations vers les pays qui lui rassemblent le plus.
- **VERNON** : les exportations d'un pays doivent être faites ver des pays qui lui ressemblent mais dont la phase d'évolution diffère. (un bien en phase de maturité dans un pays qui lui ressemble mais où ce bien serait en phase de croissance)

- **KRUGMAN** : les exportations entraînent des économies d'échelle internes et externes internes : le coût unitaire d'un produit diminue selon la taille d'entreprise.
- **PORTER** : la compétitivité d'une dépend de la capacité d'innovation de ses industries. La pression et le challenge véhiculés dans l'environnement poussent les entreprises à innover et ainsi à acquérir un avantage compétitif. Elles bénéficient donc de la présence locale de forts rivaux, de fournisseurs agressifs et de consommation exigeante. En d'autres termes, l'innovation est tout essentiel pour une entreprise qui désire exporter

Le commerce extérieur est l'échange de biens, de services et capitaux entre pays ce type de commerce existe depuis des siècles.

(cf. Route de la soie), mais il connaît un nouvel essor du fait de la mondialisation, et la théorie du commerce international. Est la branche de l'économie qui étudie et modélise le commerce extérieur.

### **Section 3 : La pauvreté**

Le concept de pauvreté est large et complexe. Cette section définira la pauvreté et donnera les causes de la pauvreté. Il permettra de découvrir les principaux indicateurs de mesures et les manifestations de la pauvreté.

#### **1. Définition et cause de la pauvreté**

##### **1.1. Définition de la pauvreté**

Plusieurs définitions en évidence<sup>8</sup> :

- « la pauvreté est l'état d'une personne ou d'une collectivité qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins primaires et vitaux. »
- « la pauvreté au sens économique, désigne le manque ou la mauvaise qualité de ressources, vécu par une personne, groupe de personnes ou en une région du monde etc. »
- Destremau et Salama (2002) affirment que : l'image d'Épinal la plus courante du pauvre est celle de l'enfant squelettique, le ventre gonflé, que les médias diffusent

---

<sup>8</sup> AIT BOUDA Salah, la politique budgétaire comme outil de réduction et de lutte contre la pauvreté : cas de l'Algérie, mémoire de Master en monnaie, banque et l'environnement financier international, université ABDRAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2011

lorsque dans un pays la famine se développe. Cette image n'est pas fausse, mais elle n'est plus la seule. D'abord parce que la pauvreté n'est plus le fait exclusif des campagnes dans les pays sous-développés, soumises aux affres d'une catastrophe naturelle comme la sécheresse ou l'excès de pluie détruisant les maigres récoltes, ou encore souffrant des conséquences d'une guerre civile. Ensuite, parce que la pauvreté est présente dans les villes, que ce soit dans les pays sous-développement ou dans un pays développés. (...) la pauvreté a de multiples facettes et dimensions. La mesurer, c'est souvent la réduire et la méconnaître. Très souvent de fins connaisseurs de la pauvreté, « sur le papier », sont incapables de la comprendre dans la vie courante et, mis en responsabilité, que ce soit dans des organisations internationales ou dans des gouvernements, préconisent des politiques pour le moins inadéquat.<sup>9</sup>

- **La pauvreté absolue<sup>10</sup>** : elle est définie par rapport à un seuil de pauvreté déterminé par les Etats, ce seuil peut changer d'un pays à un autre. Généralement cet indice est calculé par le nombre de personne vivant en dessous de 1,25 dollars par jours
- **La pauvreté relative** : S'établi par comparaison avec le niveau de vie moyen du pays dans lequel on se trouve

## **1.2. Les causes de la pauvreté<sup>11</sup>**

Les causes apparentes sont :

- Les natures ;
- Les guerres ;
- Le manque de moyens financiers ;
- Le manque d'infrastructures agricoles ;
- La surexploitation de l'environnement ;
- La surpopulation ;
- Le problème de la dette mal posé etc.
- La mauvaise répartition

Les causes réelles, structurelles :

---

<sup>9</sup> Blandine Destremau et Pierre salama, Mesures et démesure de la pauvreté, 1<sup>er</sup> édition, 2002, p5, 6

<sup>10</sup> Bourguignon F, (2004) le Triangle ; pauvreté, croissance, inégalité, De Boeck université, Afrique contemporaine n°211PP29-56

<sup>11</sup> STRAHM Rudolph, « pourquoi sont-ils si pauvres ? », éditions la Baconnière, 1990, P.14

- Les détournements ;
- La corruption et la mauvaise gestion ;
- L'affaiblissement des mécanismes de transferts sociaux ;
- L'incapacité du régime à protéger ses citoyens les plus démunis ;
- La fuite des capitaux ;
- La mise à l'écart de l'agriculture ;
- Le manque de planification et de projets de société etc.

## **2. principaux indicateurs de mesure et déterminant de la pauvreté**

Un indicateur de pauvreté est un indice permettant de caractériser le niveau de pauvreté d'un pays, les indicateurs de mesures les plus utilisés sont :

- **le P.I.B/hab.** : Produit Intérieur Brut : richesse produite à l'intérieur d'un pays, divisée par nombre d'habitants.
- **L'I.D.H** : indice de développement humain prend en compte l'espérance de vie à la naissance, l'alphabétisation et la richesse.
- **L'I.P.H** : indice de pauvreté humain : il se concentre sur la longévité et l'instruction ainsi que sur les conditions de vie des populations. (il mesure les insuffisances / manque d'un pays, d'une population).
- Le taux de croissance économique ;
- Le niveau et les sources de revenu des ménages ;
- Le niveau et la structure des dépenses de consommation des ménages ;

## **3. Manifestations de la pauvreté**

### **3.1. Pauvreté pécuniaire<sup>12</sup>**

Elle se manifeste par le manque d'argent, entraînant les difficultés pour se nourrir, s'habiller, se loger. la pauvreté pécuniaire (monétaire) ou de revenu résulte d'une insuffisance de ressource ou est déduite d'une trop faible consommation. Lorsque les disparités de revenus sont importantes, la pauvreté est statistiquement mieux appréhendée par la mesure du niveau de consommation. Ainsi, un individu est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Du fait de sa simplicité. Cette mesure est couramment utilisée pour définir les individus pauvres et mesurer le taux de pauvreté d'une population.

---

<sup>12</sup> Bourdieu. P « la Misère du Monde », éditions de minuit, paris, 1993

### **3.2. Pauvreté des conditions de vie**

La pauvreté des conditions de vie ou d'existence résulte de l'impossibilité de satisfaire les besoins qui permettent de mener une vie décente dans une société donnée. Cette pauvreté se manifeste d'une malnutrition, d'une absence d'éducation, d'un logement ... elle est plus difficile à cerner que la pauvreté monétaire.

### **3.3. Pauvreté des potentialités**

La pauvreté des potentialités ou des capacités exprime le manque de moyens permettant de sortir de la pauvreté.

### **3.4. La Pauvreté humaine**

Cette pauvreté s'exprime sous des dimensions non-économiques regroupées sous le terme de pauvreté humaine. Il s'agit des dimensions sociale, culturelle, politique et ethnique de la pauvreté.

Ces conséquences dramatiques sont également les causes manifestes de la pauvreté quant aux manifestations de la pauvreté, elles se résument à ce qui suit :<sup>13</sup>

- Faim, dénutrition et insécurité alimentaire ;
- Manque de moyen financiers dans la tenue du foyer ;
- Banditisme et enfants de la rue ou dans rue ;
- Manque de soins de santé ;
- Absence d'entraide communautaire ;
- analphabétisme ;
- déscolarisation ;
- manque de tenue vestimentaire décente ;
- inaccessibilité au crédit ;
- inaccessibilité à l'eau portable et à l'électricité ;
- absence de latrines et de dépotoirs pour les ordures ;

---

<sup>13</sup> ELISSE BORID Bernard, « Impact de politique budgétaire sur la lutte contre la pauvreté en contre la pauvreté en côte d'ivoire » maîtrise en économie, université d'Abomey, 2004

#### **4. Relation entre développement durable, commerce international et la pauvreté<sup>14</sup>**

Dans cette section, nous analyserons le lien entre le développement, commerce international et la pauvreté d'une manière général.

Le développement, commerce international et la pauvreté sont les trois concepts très étudiés dans la littérature, et souvent associées. Dans la littérature sur le développement que nous avons présentée nous constatons que la théorie de développement font souvent appelle au commerce international. Par exemple la croissance économique de Milton Friedman soutient que la croissance économique de l'ensemble des pays, quel qu'ils soient, passe par l'instauration de la libre de circulation des biens, des hommes et des capitaux à l'échelle planétaire. En suit, la théorie de la croissance équilibrée de Rodan et de Nurkse souligne que les infrastructures économiques et sociales jouent un rôle dans le développement. En reliant les marchés entre eux, les infrastructures permettant de développer les échanges et de rompre l'isolement de régions entières, d'élargir le marché national et les débouchés les firmes. L'insuffisance des infrastructures constitue le principal obstacle au développement des pays pauvres.

Par ailleurs, la théorie du commerce international mentionnée par Brasseul(1989) fait remarquer que le commerce international est un des moteurs ou des servants de la croissance et les échanges sont mutuellement bénéfique aux pays participants, quel que soit leur niveau de développement .

#### **Conclusion**

Durant ce chapitre nous avons retenu que tous les acteurs des théories du commerce international que nous avons présenté sont unanimes sur le fait que le commerce enrichit les nations, malgré que les théories du commerce extérieur mettent en évidence les bienfaits du libre échange pour tous les pays qui l'exerce, on constate que la pauvreté est toujours présente dans toutes les nations.

---

<sup>14</sup> MARINA ATSE, développement, commerce international et réduction de la pauvreté : cas de la cote d'ivoire, UNIVERSITE Du QUEBAC A MONTREAL, Mémoire, 2007.

## **Chapitre I : Rétrospective des politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur en Algérie**

---

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvée complètement à néant, une population analphabète avec un seuil de pauvreté assez important, un appareil productif inexistant à construire ex-nihilo, absence d'institutions et le choix de l'orientation socialiste scellée lors du congrès de Tripoli de 1962.

En dépit des efforts consentis durant les années soixante-dix, le niveau de vie des populations est resté faible face à l'impuissance de l'Etat à construire un système productif durable. Et face à la croissance démographique des années soixante-dix et quatre-vingt et afin de satisfaire les besoins sociaux, qui ne cessaient d'augmenter, l'Etat s'est focalisé sur le l'importation tous azimut comme alternative pour compenser la faiblesse de la production nationale. En réalité, le recours à l'importation est l'outil de secours de l'Algérie pour lutter contre les insuffisances du marché local voire la pauvreté.

Dans ce chapitre, nous tenterons de rappeler, dans un premier temps, les trois périodes marquantes de cette tendance d'importations tout azimut comme recours de lutte contre la pauvreté. Une première période connue sous le nom du PAP (programme-anti-pénurie). Une deuxième période vécue durant les premières années quatre-vingt-dix avec l'ouverture au privé et l'application du PAS. Une troisième période marquée par l'orientation quasi-totale vers l'import-import durant les dix premières années de l'an 2000.

Dans un deuxième temps, nous tenterons d'apporter quelques éléments d'analyse sur des données chiffrées relatant les volumes des biens et services importés et exportés.

Par ailleurs, un retour au contexte ayant marqué l'évolution de l'économie algérienne est signalée afin de comprendre comment le choix du commerce extérieur est fait pour palier à la pénurie des produits sur le marché national.

### **Section1 : Retour au contexte d'évolution de l'économie algérienne**

Afin de comprendre les raisons de la dépendance de l'économie algérienne de l'extérieur, nous avons jugé utile de rappeler quelques aspects ayant marqué son évolution et qui ont contribué à conditionner les choix de l'Etat à faire recours aux importations pour lutter contre la pauvreté.

#### **1.1 Une économie planifiée (1962-1978)**

La période 1962 – 1971 de l'économie algérienne est marquée principalement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création d'entreprises publiques ainsi que la mise en place d'un processus de planification centralisé et mettre en place une structure

industrielle ainsi que le parachèvement des institutions publiques. L'année 1966 a été marquée par la nationalisation des mines et des compagnies d'assurances étrangères et la signature d'accords de coopération avec la France, tandis que l'année 1971 a été marquée par la nationalisation des hydrocarbures quand l'État acquiert 51 % des avoirs des sociétés pétrolières françaises présentes en Algérie. En novembre de la même année le gouvernement a lancé la « révolution agraire » et la « gestion socialiste des entreprises » (GSE).<sup>1</sup>

### **1.2 Crise et restructuration (1979-1987)**

Au début des années 1980, l'économie algérienne commence à être restructurée, et l'aggravation de la crise économique en Algérie à la suite du choc pétrolier dès 1986. La baisse régulière du prix du brut amorcée au mi 1985 s'accélère brutalement en 1986. Le niveau des prix atteint son plancher et dévoile brutalement les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne. La chute des prix du pétrole de 40 % réduit à néant les illusions de puissance du potentiel industriel algérien et révèle la dépendance et la fragilité d'un système construit sur la seule performance du secteur des hydrocarbures.<sup>2</sup>

### **1.3 Crise et privatisation (1988-1993)**

La baisse du prix des hydrocarbures de 1985 à 1987, avait des conséquences sur le plan social et économique du pays. La crise politique de 1988, les résultats des élections de 1991 et leurs annulations plongèrent le pays dans une période très difficile d'insécurité et de désordre économique, l'obtention d'une aide financière du FMI et les mesures qui lui sont associées ont renforcé l'urgence des réformes.

### **1.4 Passage à l'économie de marché (1994-2015)**

En début de 1994 le passage d'une économie dirigée à une économie de marché est conforté par la dévaluation du dinar algérien, la libéralisation du commerce extérieur, la liberté des prix, et le rééchelonnement de la dette extérieure. Avec l'ancrage à l'économie de marché, la classe moyenne, majoritairement composée de fonctionnaires avant 1994, s'est trouvée décimée en quelques années.

20 ans après le passage à l'économie de marché, l'économie algérienne demeure très peu industrielle avec un secteur industriel pesant moins de 5% du PIB et est principalement

---

<sup>1</sup>Pironet. O, (5 juillet 2012), le monde diplomatique, Algérie chronologie historique

<sup>2</sup>Benderra.O, (1986 – 1998), Économie algérienne : Les réseaux aux commandes de l'État , Extrait de La Méditerranée des réseaux, Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb, sous la Direction de Jocelyne Cesari, Maisonneuve et Larose, octobre 2002, *Algeria-watch*, (lu le 31 juillet 2012).

## **Chapitre I : Rétrospective des politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur en Algérie**

---

constituée de petits services et de commerces (83% de la superficie économique). Elle est également caractérisée par les « sureffectifs dans les entreprises publiques » ainsi que dans l'administration.

Les ventes du secteur énergétique représentent encore plus de 95% de ses recettes extérieures et 60% du budget de l'État algérien.

En JUIN 2014, le pays est confronté à une forte chute de ses revenus pétroliers (- 43,71 %) aggravant fortement une balance commerciale déjà déficitaire<sup>3</sup>. Le déficit de la balance des paiements atteint le niveau record de 10,72 milliards de dollars au premier trimestre 2015. L'Algérie pourrait rencontrer des difficultés d'ici 2017-2018 pour payer les salaires de ses fonctionnaires et maintenir ses importations.<sup>4</sup>

### **Section2 : La lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur : trois périodes marquantes**

Le recours à l'importation a été accentué à partir du début des années quatre-vingt, marqué essentiellement par le programme anti-pénurie (PAP), suivi par la suite par l'ouverture au privé à partir des années quatre-vingt-dix, limité essentiellement aux produits de première nécessité et élargi à partir du début des années deux mille vers les tous les produits en favorisant la création des entreprises import-import et import-export.

#### **a) Le programme anti pénurie (PAP) (1980-1984)**

C'est un programme visant à compenser l'inconfort matériel des populations par l'importation de biens de consommation finale avec la construction sur tout le territoire national des souks el fellah grandes surfaces commerciales relevant de l'Etat. C'est une période marquée par la substitution des banques par le trésor public par l'octroi de dotations d'investissement. Ce programme visait à concrétiser pleinement le slogan « pour une vie meilleure ».

#### **b) L'ouverture au privé (1991-1997)**

Après la période précédente, vint l'avènement de milliers d'importateurs sur la base d'un simple registre du commerce aux dépens des règles du jeu de l'économie de marché et d'une économie diversifiée. Les importations concernaient, notamment, les produits de consommation de première nécessité tels que le blé, la semoule, le sucre, l'huile, le carburant, le lait, l'habillement.

#### **c) Le prolongement vers l'import-export et l'import-import (2001-2014)**

---

<sup>3</sup>L'Algérie fragilisée par la chute du cours de l'or noir, lemonde.fr, 12 septembre 2015

<sup>4</sup> Belhadi.S, « Pétrole : la Banque d'Algérie tire la sonnette d'alarme », sur La Tribune (consulté le 21 juillet 2015).

## Chapitre I : Rétrospective des politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur en Algérie

Le recours au commerce extérieur, par l'économie algérienne, est resté le leitmotiv de toute la politique sociale du pays, notamment, avec l'arrivée des premières années 2000. Le procédé consistait à favoriser la création des entreprises privées dans toutes les filières d'activités travaillant dans l'importation de tous les produits d'agroalimentaires, d'automobile, d'informatique, de construction, de bâtiment, travaux publics, textile, d'ameublement, électroménager, plastic, etc.

### 1. Analyse de quelques données Économiques et sociales

L'économie algérienne a progressé de 2,6 % en 2011, tirée par les dépenses publiques, en particulier dans le secteur de la construction et des travaux publics, et par la demande intérieure croissante. Le taux d'inflation était de 3,9 % et le déficit budgétaire à 3 % du produit intérieur brut (PIB). L'excédent du compte courant est estimé à 9,3 % du PIB et à la fin de décembre 2011. Si les hydrocarbures sont exclus, la croissance économique a été estimée à 4,8 %. La production du secteur pétrolier et gazier en termes de volume, continue de diminuer, passant de 43,2 millions de tonnes à 32 millions de tonnes entre 2007 et 2011. Néanmoins, le secteur représentait 98 % du volume total des exportations en 2011 et 70 % des recettes budgétaires, ou 71,4 milliards USD. Le secteur agricole et des services ont enregistré une croissance de 10 % et de 5,3 %, respectivement. La politique budgétaire est restée expansionniste et a permis de maintenir le rythme des investissements publics et de contenir la forte demande pour l'emploi et de logement. Une croissance de 3,1 % est attendue en 2012, passant à 4,2 % en 2013.<sup>5</sup>

Le chômage touche surtout les jeunes, avec un taux de 21,5 % pour les 15-24 ans. Les dispositifs en faveur de l'emploi contribuent à atténuer le problème, mais des mesures sont nécessaires pour redresser l'offre d'emplois. La démocratisation de l'enseignement et l'élargissement de la formation professionnelle et des enseignement supérieur restent des priorités nationales.

**Tableau 1 : Taux de chômage (%) des Années 1999, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008,2009 et 2010.**

| Année | 1999 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|       |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |

<sup>5</sup>[www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques)

## Chapitre I : Rétrospective des politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur en Algérie

|                            |    |    |    |      |      |      |      |      |      |      |     |
|----------------------------|----|----|----|------|------|------|------|------|------|------|-----|
| <b>Taux de chômage (%)</b> | 30 | 34 | 31 | 26,2 | 25,4 | 17,1 | 15,7 | 11,8 | 12,5 | 10,2 | 9,9 |
|----------------------------|----|----|----|------|------|------|------|------|------|------|-----|

SOURCE : ONS

- Taux de chômage : Cette entrée contient le (%) de la population active qui est sans emploi.

Le pays est confronté à un certain nombre de problèmes à court terme et à moyen terme, y compris la nécessité de diversifier l'économie, renforcer les réformes politiques, économiques et financières, d'améliorer le climat des affaires et de réduire l'inégalité sociale entre les régions. Une meilleure croissance est également nécessaire pour réduire le chômage des jeunes.

### Séction3 : Evolution des importations et des exportations du pays :

Dans presque tous les pays, le commerce est important, à la fois comme source de richesses et comme instrument pour parvenir à une croissance autonome et faire reculer la pauvreté.

#### 3.1. Commerce extérieur :

Afin d'intégrer l'économie mondiale, l'Algérie a opté pour le processus de l'ouverture de son commerce extérieur et son engagement dans le cadre des accords commerciaux internationaux par des réformes économiques engagées par les pouvoirs publics. La libéralisation du commerce extérieur a été réalisée au cours des années 1990 par l'abolition du monopole de l'État sur le commerce extérieur, la levée de toutes les barrières non tarifaires, la simplification du tarif douanier en ramenant le nombre de taux des droits de douane à quatre (0 %, 5 %, 15 %, 30 %) et en réduisant le taux maximum à 60 % dans un premier temps au lieu de 100 % précédemment et à 30 % depuis 2002.<sup>6</sup>

Les exportations d'hydrocarbures représentent 97,21 % de la totalité des exportations algériennes, les exportations hors hydrocarbures n'ont atteint que 2,15 milliards de dollars en 2011, en progression de 41 % par rapport à l'année 2010.

<sup>6</sup>[www.mincommerce.gov.dz/](http://www.mincommerce.gov.dz/)

## Chapitre I : Rétrospective des politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur en Algérie

L'encouragement et le soutien à l'exportation hors hydrocarbures consacrés dans la stratégie économique du pays dans un souci d'équilibre de la dépense publique<sup>7</sup>, n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Les contraintes soulevées par les exportateurs restent toujours les mêmes telles que : entraves bureaucratiques, lenteurs et complexité des procédures douanières, un environnement bancaire qui n'est pas facile et un manque de logistique et d'infrastructures portuaires.<sup>8</sup>

**Tableau 2 : Évolution des importations et exportations en (milliards \$) de l'année 2002 à l'année 2015**

| Année  | 2002 | 2003 | 2004  | 2005  | 2006  | 2007 | 2008  | 2009  | 2010  | 2014  | 2015  |
|--|------|------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Montant desimportations (milliards \$)</b>  | 10.6 | 10,6 | 12,42 | 15,25 | 22,53 | 27,6 | 39,16 | 39,16 | 37,07 | 58.62 | 52.65 |
| <b>Montant des exportations (milliards \$)</b> | 19,5 | 19,5 | 24,96 | 32,16 | 49,59 | 55,6 | 78,23 | 43,69 | 43,69 | 63.23 | 36.3  |

Source: ONS

Globalement, la balance commerciale de l'Algérie demeure fortement tributaire des revenus que génère la vente du pétrole et du gaz qui constituent à eux seuls plus de 97 % du volume global des exportations en 2007<sup>9</sup>. Ainsi, à la faveur de l'envolée des prix des matières premières depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Algérie, à l'instar des autres pays producteurs de pétrole et de gaz, a dû enregistrer un renflouement exceptionnel de ses recettes en devises, permettant ainsi une très nette amélioration des indicateurs macro-économiques. En 2007, le volume des exportations s'élève à 63,3 milliards de dollars contre 26,13 milliards pour les importations, permettant ainsi de totaliser un excédent commercial record de 37,17 milliards de dollars. Le principal partenaire commercial de l'Algérie est l'Union européenne, avec qui elle réalise plus de la moitié de son commerce extérieur ; parmi les clients, les États-Unis

<sup>7</sup>Akila.D,Exportations hors hydrocarbures : Pour l'amélioration des résultats, Journal El Moudjahid, 11 juin 2012

<sup>8</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie\\_de\\_l'Algérie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie_de_l'Algérie)

<sup>9</sup>Samira. G, *Algérie : La facture alimentaire plombe la balance commerciale*, in *Le Maghreb*, 21/02/2008, article en ligne

## **Chapitre I : Rétrospective des politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur en Algérie**

---

viennent en tête avec un volume d'échanges de 19 milliards de dollars, suivis par l'Italie et l'Espagne.

Pour les importations, en 2014, la Chine est devenu le premier partenaire commercial de l'Algérie avec 8,197 milliards d'euros et détrône la France (6,342 milliards d'euros). Et cette tendance c'est confirmée au 1er trimestre 2015, ou le commerce avec la Chine a atteint 2,136 Milliards de dollars contre 1,364 Milliards de dollars pour la France.<sup>10</sup>

### **3.2 Agro-alimentaire :**

Le privé a réussi dans le secteur agroalimentaire, soit en montant des entreprises en partenariat avec des étrangers, soit en s'associant avec des entreprises locales, il versé en partie dans l'importation notamment sur les segments des produits alimentaires d'importation comme les grains, les produits agroalimentaires, ainsi que les matières premières. Dans la structure des importations agroalimentaires, il y a de tout : la farine, le sucre, la margarine, et le blé.<sup>11</sup>

Parmi les plus importantes, il est possible de citer : Cevital, Groupe Benamor, La Belle, NCA Rouiba, Hamoud Boualam, Ifri, Laiterie Soummam.

### **3.3. Un secteur clé pour l'économie nationale**

A l'heure actuelle, le secteur agricole constitue déjà un élément majeur de l'économie hors hydrocarbures du pays. Ensemble, les activités agricoles et agro-industrielles contribuent au PIB de l'Algérie à hauteur de quasiment 10%, et, en 2014, le secteur employait plus de 2,4 millions de personnes – soit près d'un cinquième de la population active.

La nouvelle politique agricole dont le lancement remonte à 2008, a joué un rôle moteur dans le développement du secteur ces dernières années, entraînant une croissance annuelle de la production de 8,3% entre 2010 et 2014, contre une moyenne de 6% entre 2000 et 2008. Parmi les mesures introduites on peut notamment citer des dispositions visant à faciliter l'accès au foncier pour les agriculteurs et l'introduction de tarifs préférentiels pour les emprunts à

---

<sup>10</sup>Bilan du commerce extérieur, mise à jour le 18/03/2015

<sup>11</sup>Ahlem, L'agroalimentaire, un secteur d'avenir en Algérie, synthèse, d'après la Tribune, Consulté Le 20 juillet 2012

destination des producteurs, ainsi que le déploiement d'efforts visant à encourager les activités agricoles dans des régions peu exploitées, tels que les Hauts-Plateaux et le Sud.

### **3.4. Les technologies de l'information et des communications (TIC) : un secteur en retard en Algérie mais qui progresse.**

Au moment où l'économie de la connaissance (knowledgeeconomy) ; basée sur des infrastructures de télécommunications performantes ; apparaissait non seulement comme concept nouveau mais comme support fortement porteur et inducteur de croissance y compris dans les pays émergents (Malaisie ; chine) ; l'Algérie été très en retard.

En effet ; l'Algérie ne disposait pas d'une infrastructure de base de télécommunications solide et dense. Elle ne disposait pas non plus de réseaux d'information et de télédiffusion numérisée couvrant l'ensemble du pays et des secteurs d'activité.

Or ; l'économie de la connaissance et de façon plus générale le développement économique et social suppose la disponibilité préalable de ces réseaux. L'Algérie ne satisfait pas entièrement à cette exigence en dépit des actions de mise a niveau entamées ces dernières années.

Pourtant l'Algérie avait bien entamé dans la décennie 70 le processus de sa numérisation avec la création en 1970 du commissariat national à l'informatique (CNI) puis du centre d'étude et de recherche en informatique (CERI) et enfin du centre national des télécommunications et de l'informatique (CNTI). A côté de cela il y avait également les capacités de calcul numérique du centre d'études nucléaires et celles du centre de calcul de la Sonatrach qui se dotait d'un système « privé » de télécommunications. En 1975 l'administration des comptes courants postaux (CCP) et Air Algérie « s'informatisait » également.

Depuis ; le retard pris par l'Algérie apparaissait d'abord dans la faible pénétration encore plus faible pour la téléphonie mobile : 2% contre 50 à 60% pour les pays industrialisés.

Ce retard pouvait être repéré également dans la quasi-inexistence de réseaux d'informations numériques dans les entreprises « type intranet ». Ce retard s'exprimait aussi dans les faibles moyens de télédiffusion et de radiodiffusion.

Ces insuffisances étaient illustrées enfin par le faible nombre d'internautes malgré l'existence de plus de 80 providers et des milliers de cybercafés.

Le retard indiqué ne couvre pas seulement les déficits en matière de connectivité mais il concerne également les capacités de transformation et les industries de contenus (éditeurs de logiciels ; concepteurs de logiciels et de systèmes ; fabricants de banques de données ; etc.).<sup>12</sup>

### 3.5. Les énergies en Algérie

Le secteur économique de **l'énergie en Algérie** occupe une place prédominante dans l'économie de l'Algérie : les hydrocarbures à eux seuls représentent 30 % du PIB, 60 % des recettes du budget et 95 % des recettes d'exportation.

L'Algérie est le 18<sup>e</sup> producteur de pétrole, le 9<sup>e</sup> producteur de gaz naturel et le 8<sup>e</sup> exportateur de gaz naturel au monde.

Cependant, l'État algérien commence à envisager des solutions économiques et écologiques en investissant dans les énergies nouvelles et renouvelables. Selon le Programme algérien de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique (PENREE), l'Algérie vise une puissance installée d'origine renouvelable de 22 000 MW d'ici 2030. Mais deux ans après ce plan, les réalisations se font toujours attendre : le rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie sur le solaire ne mentionne même pas l'Algérie, ainsi que celui du *Global Wind Energy Council* sur l'éolien.

L'Algérie tire du gaz et du pétrole 98 % de ses revenus en devises et 60 % de ses recettes budgétaires ; elle voit fondre ces ressources avec la baisse du prix du baril depuis 2014. Les recettes ne devraient plus être que de 22 milliards de dollars en 2016, contre 58 milliards en 2014. En outre, le développement des gaz de schiste aux États-Unis a réduit l'un des principaux débouchés d'exportation du pays. L'État compte réaliser quelque 20 milliards de dollars d'économies en 2016 en taillant dans les multiples subventions à la consommation,

---

<sup>12</sup>MEKIDECHE.M, l'économie algérienne à la croisée des chemins, Ed DAHLAB, 2008.

## Chapitre I : Rétrospective des politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur en Algérie

ce qui va se traduire par une hausse généralisée des prix des produits de première nécessité ainsi que de ceux du gaz, de l'électricité et des carburants.<sup>13</sup>

### 3.6. Le pétrole

L'Algérie est un pays membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et du Forum des pays exportateurs de gaz.

#### 3.6.1 Les réserves de pétrole

Les réserves prouvées de pétrole de l'Algérie étaient estimées par BP à 1,5 milliards de tonnes fin 2014 (12,2 milliards de barils), soit 22 années de production au rythme de 2014. Ces réserves classaient l'Algérie au 17<sup>e</sup> rang mondial avec 0,7 % du total mondial, et au 4<sup>e</sup> rang en Afrique derrière la Libye, le Nigeria et l'Angola.

**Tableau 4 : Pétrole - réserves prouvées (millions de barils)<sup>14</sup>**

| Années            | 2002   | 2003   | 2004   | 2005   | 2006   | 2008   | 2010   | 2014   |
|-------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Réserves prouvées | 13 100 | 13 100 | 11 870 | 12 460 | 11 000 | 14 790 | 13 420 | 12 200 |

Selon certains experts, les perspectives des réserves de Sonatrach ne peuvent se comprendre en l'absence de véritables indicateurs tels que les coûts internes, le vecteur prix international et les énergies substituables face au nouveau modèle de consommation énergétique qui se dessine horizon 2020 au niveau mondial. La révision répétitive de la loi sur les hydrocarbures démontre que le pays ne dispose pas d'une stratégie énergétique nationale vu l'instabilité de la juridiction pétrolière, qui verse uniquement dans le sens de l'augmentation de la production des hydrocarbures.<sup>15</sup>

<sup>13</sup>Grandi. M, (En Algérie, le tour de vis budgétaire risque de susciter une crise sociale), Les Échos, 30 décembre 2015.

<sup>14</sup>Années 2002 - 2010 : Pétrole - réserves prouvées (barils) , CIA World Factbook, *Index Mundi*, 01 janvier 2011

<sup>15</sup>Débat sur les hydrocarbures en Algérie , Abderrahmane MEBTOUL, *Les Afriques*, 27 août 2010

### **3.6.2 Production du pétrole**

En 2014, l'Algérie a produit 66,0 Mt (millions de tonnes) de pétrole, soit 1,53 Mb/j (millions de barils par jour), en hausse de 1,8 % en 2014 mais en recul de 20,6 % depuis 2004. Elle se classe au 18<sup>e</sup> rang mondial avec 1,6 % de la production mondiale et au 3<sup>e</sup> rang en Afrique derrière le Nigeria (2,7 %) et l'Angola (2,0 %).

### **3.7. Consommation du pétrole**

En 2014, l'Algérie a consommé 18,0 Mt (millions de tonnes) de pétrole, soit 395 kb/j (millions de barils par jour), en hausse de 1,6 % en 2014 et de 70 % depuis 2004. Elle se classe au 40<sup>e</sup> rang mondial avec 0,4 % de la consommation mondiale. Sa consommation n'absorbe que 27 % de sa production.

### **3.8 Construction**

L'Algérie compte 553 000 logements précaires. Le chiffre représente 8 % du parc de logements en Algérie. En termes de répartition géographique, 15 % de ces logements sont concentrés dans quatre villes principales : Alger, Annaba, Oran et Constantine. Ces quatre villes réunissent environ 85 000 logements précaires.

L'Algérie est en plein développement et en pleine reconstruction après plus de dix ans de terrorisme. De nombreuses sociétés algériennes ont ainsi émergé dans le secteur de la construction comme les groupes ETRHB, TGCTP et Considère qui travaille actuellement sur le métro d'Alger en collaboration avec d'autres entreprises.

Plusieurs géants mondiaux sont implantés en Algérie dont beaucoup de sociétés chinoises. Est notamment présent le « géant chinois du BTP », China State Construction Engineering (CSCEC) qui a obtenu la réalisation de milliers de logements pour le compte de l'État ainsi que des projets d'envergure comme la grande mosquée d'Alger<sup>16</sup>. Ces chantiers dans le bâtiment sont en partie réalisés par une communauté chinoise estimée à près de 40 000 personnes, formant de loin la plus importante communauté étrangère présente dans le pays.<sup>17</sup>

---

<sup>16</sup>BTP : Alger rappelle les groupes Chinois à leurs obligations, jeuneafrique.com, 15 octobre 2012

<sup>17</sup>Qui sont les Chinois d'Algérie ? jeuneafrique.com, 2 juin 2015

## **Chapitre I : Rétrospective des politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur en Algérie**

---

Le présent chapitre a pour objectif de faire mieux saisir aux donateurs et aux pays partenaires la contribution potentielle du commerce à la croissance et au développement économiques, les difficultés associées à la concrétisation de ce potentiel, et le rôle que peut jouer l'aide pour le commerce pour contrer ces problèmes. Il expose des arguments justifiant un accroissement et une amélioration de l'aide à l'appui des échanges et explique pourquoi l'aide pour le commerce peut être un élément important dans une stratégie de développement favorable aux pauvres.

Pendant les décennies 60 et 70, l'économie algérienne était centralisée et fondée sur une stratégies d'industrie industrialisant, grâce à programme d'investissements ambitieux, la croissance économique a été fort et soutenue, l'indice de la production industrielle n'ayant jamais cessé d'augmenter sur le plan social, cela s'est traduit par une amélioration des principaux indicateurs sociaux .

La stratégie de lutte contre la pauvreté s'est traduit par des politiques qui touchent sur deux volets « gouvernement algérien 2005 » :

- ✓ La mise en place d'un ensemble des dispositifs de protection social en faveur de catégories particulière de la population de la zone défavorisées.<sup>1</sup>
- ✓ Renforcement et développement de système traditionnel d'assistance et de solidarité nationale.

En fin les canaux de la politique de (1966-1987) et (1984-1994).

## **Section 1 : Contexte macroéconomique**

### **1.1. Industries industrialisantes: une stratégie de développement pour l'Algérie**

La stratégie des « industries industrialisantes » a pour ambition de développer certaines industries qui auront un fort effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie national. Il s'agit précisément de développé en priorité les industries lourdes (les industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques).

Selon Destanne De Bernis, la matrice inter industrielles « noircie » signifie que « les différent secteurs sont inter- reliés entre eux par leur inputs et leur outputs, ce qui implique la présence de secteur de production des biens d'équipement et de produit intermédiaire destinés à une consommation productive interne »<sup>2</sup>

L'Etat met en œuvre des plans de développements ou il établit un programme d'investissement assez ambitieux. Les programmes d'investissement contenus dans ces plans

---

<sup>1</sup> Ce volet concerne plusieurs aspects tels la formation, la promotion d'une croissance économique soutenable et des dispositifs d'insertion professionnelle et de création d'emploi. Ce dernier élément qui sera détaillé dans ce travail.

<sup>2</sup> Bernis G (1971) ; «Deux Stratégie pour l'industrialisation du Tiers-mondes ; les industries industrialisant et les options algériennes », pp-545-563, in le Tiers monde en l'an 2000, Revue Tiers-monde, Tome XII, n° 47, juillet-septembre, pp.483-689.

montrent bien la volonté de développer l'industrie. Le tableau qui suit montre bien l'importance de l'industrie dans les programmes d'investissement pour la période 1967-79 :

**Tableau 4 : part de l'industrie dans les programmes d'investissement**

| période                           | Part de l'industrie dans les prévisions (%) | Part de l'industrie dans les réalisations (%) |
|-----------------------------------|---|---|
| plan triennal                     | 60.0  | 72.0  |
| 1 <sup>er</sup> plan quadriennal  | 57.3  | 44.7  |
| 2 <sup>ème</sup> plan quadriennal | 61.2  | 43.5  |
| 1979                              | 77.0  | 72.4  |

Source (Baba- Ahmed M. ,1999)

Pendant cette période, les investissements réalisés dépassent de loin les prévisions alors que la part de ces dernières est très importante. Cela montre bien l'ambition qu'avaient les dirigeants à l'époque d'asseoir un grand tissu industriel.

### 1.2. Des investissements massifs <sup>3</sup>

L'une des principales pratiques de la période, est la tendance au sur investissement qui était conçue comme le seul moyen d'accélérer le processus d'industrialisation.

**Tableau 5 : taux d'investissement par périodes (public)**

| Périodes  | Taux d'investissement |
|-----------|-----------------------|
| 1967-1969 | 28%                   |
| 1970-1973 | 39%                   |
| 1974-1977 | 45%                   |
| 1978-1979 | Dépasse 50%           |

Source : d'après hadjseyd [1996]

Le taux d'investissement public n'a pas cessé d'augmenter pendant la période 67-80. Situé à 28% pendant le premier plan triennal, il dépasse les 50% pendant les deux années 78 et 79.

### 1.3. Principaux résultats économiques :

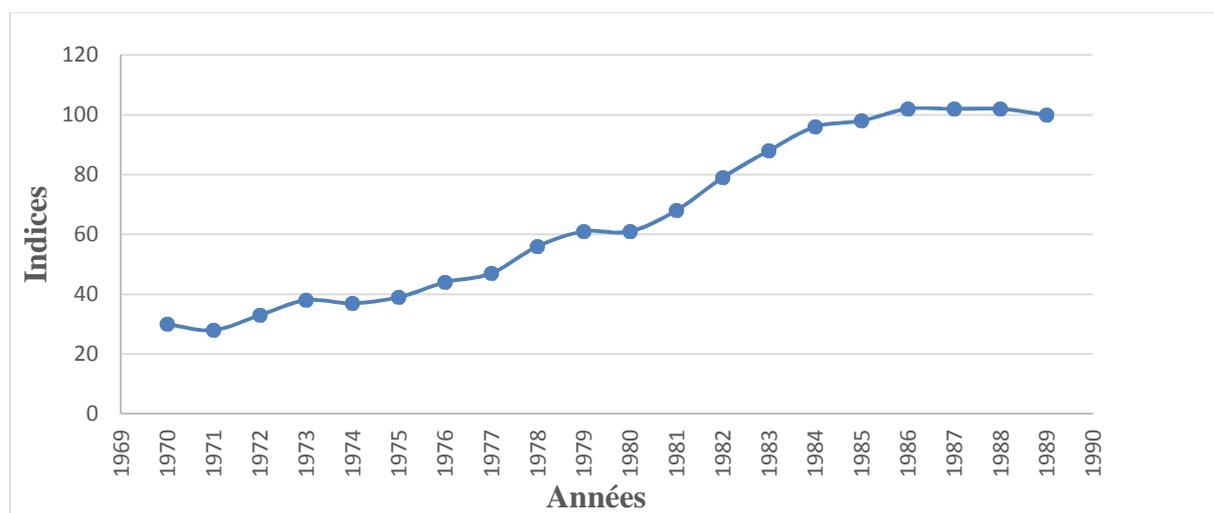
<sup>3</sup> TALAHITE Fatiha, REFORMES ET TRANSFORMATIONS ECONOMIQUES EN ALGERIE, université paris 13-nord, UFR de sciences économiques et de gestion, janvier 2010.

Il s'agit essentiellement du développement important de la production industrielle, de la forte croissance économique et de la forte création d'emplois.

### **1.3.1. Evolution de la production industrielle : (1967-1990)**

Le grand mouvement d'investissement de la fin des années 60 et des années 70, notamment dans l'industrie a eu comme résultat l'essor rapide de la production industrielle. Celle-ci avait connu une hausse phénoménale dans la décennie 70 et s'est prolongée pendant le début des années 80.

**Figure 1 : Evolution de l'indice de la production industrielle (1970-1989) [base 100=1989]**



L'indice de la production industrielle (base 100=1989) qui n'était que de 30 en 1970, connaît une forte hausse et passe à plus de 61 en 1980 pour se situer au-dessus de 100 à partir de 1986.

### **1.3.2. Une forte croissance économique :**

Jusqu'à la fin des années 70, l'économie algérienne connaît une forte croissance économique suite aux programmes ambitieux d'investissement. La production des entreprises n'a pas cessé d'augmenter.

**Tableau 6 : taux de croissance moyen annuel de la production intérieure brute (1967-1978)**

|   | 1967-69   | 1970-73  | 74-77      | Total      |
|---|-----------|----------|------------|------------|
| <b>Taux de croissance annuel moyen(%)</b> | <b>11</b> | <b>6</b> | <b>5.5</b> | <b>7.5</b> |

**Source : Thiery 1983**

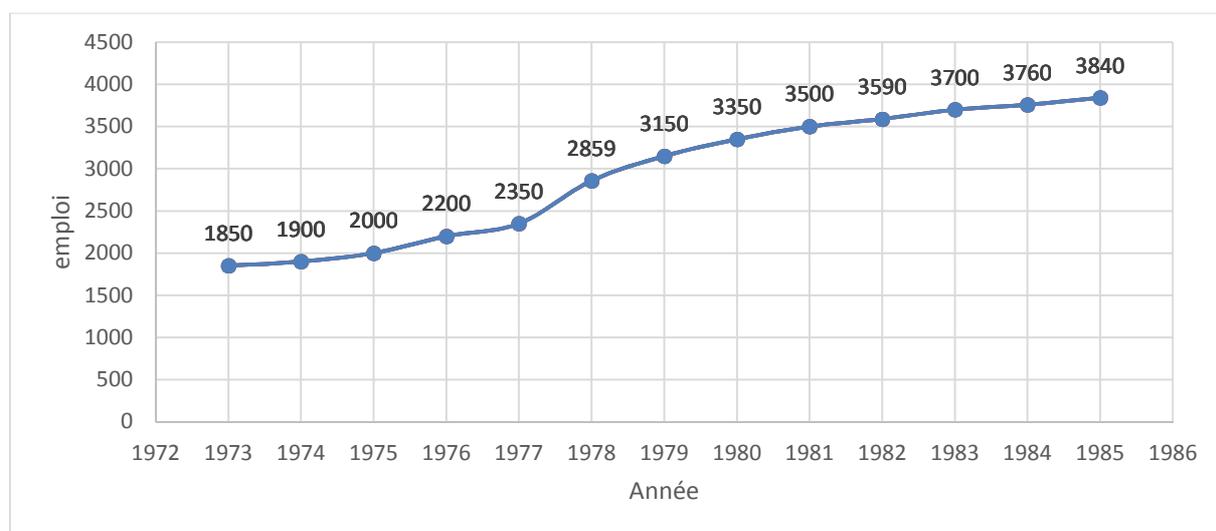
Le taux de croissance annuel moyen de la PIB pour la période 1967-1978 est assez important et se situe à 7.5% l'on s'intéresse aux différentes périodes relatives à chaque plan de développement, il est clair que ce taux a connu une chute d'un plan à un autre.

### 1.3.3. fortes créations d'emplois et baisse du chômage

L'emploi est considéré comme un droit absolu pour chaque individu que l'Etat doit garantir. Les textes fondamentaux de la nation affichent clairement la volonté de l'Etat D'éradiquer le chômage et assurer le plein emploi. Dans lacharte d'Alger, dans ce titre « la réalisation des aspirations des masses populaires », il est précisé que : le plein emploi est donc à la fois une nécessité sociale et un facteur de développement économique.il doit être

Envisagé sous l'angle de la production et de l'épanouissement des hommes .sources de gaspillage des forces productives autant que la misère sociale, le chômage est à combattre avec la plus grand énergie ». [Présidence de la république]

**Figure 2 : Evolution de l'emploi en Algérie (1967-1985)**



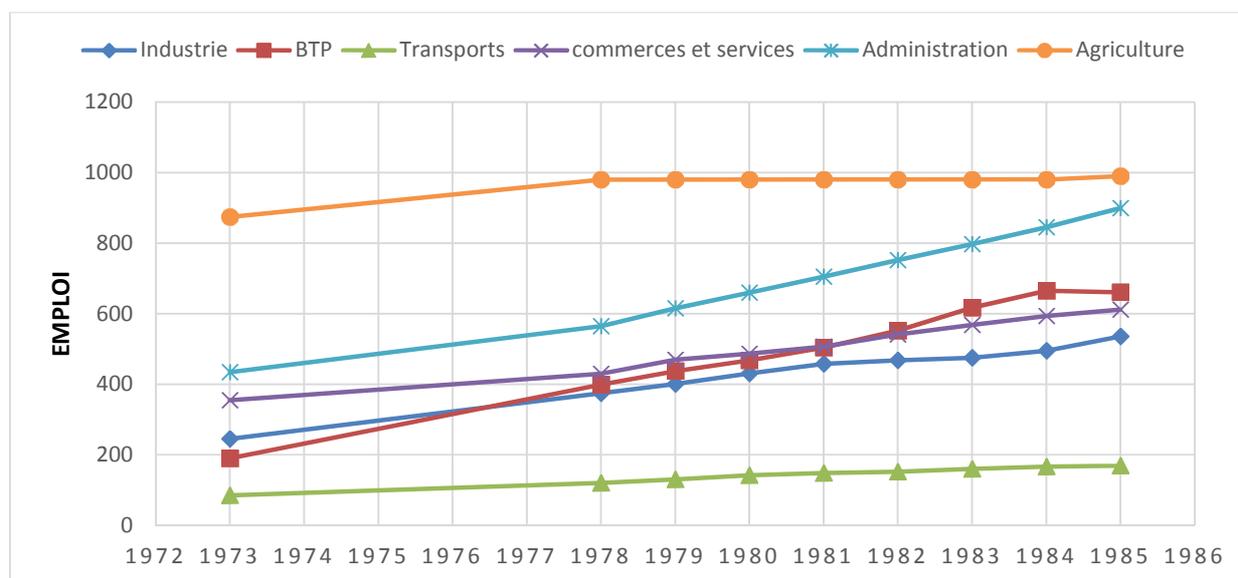
L'emploi en Algérie s'est nettement amélioré. Il a connu une tendance à la hausse soutenue pendant la fin de la décennie 60 et pendant toute la décennie 70.

Sur la période 1978-1985, le taux de la croissance annuel moyen de l'emploi est de l'ordre de 4,25%. On passe ainsi de 2859000 à 3840000 emplois entre ces deux années. Pendant cette période, 90% des demandeurs d'emploi trouvaient un travail nouvellement créé [Boufenik, 2003].

### Evolution de l'emploi selon les secteurs

La hausse phénoménale de l'emploi en Algérie est due principalement à celle de l'emploi non agricole.

**Figure3 : Evolution de l'emploi en Algérie par secteurs (1973-1985)**



Globalement, hormis l'emploi agricole, tous les secteurs d'activité ont vu le nombre d'emploi occupés d'augmenter entre 1967 et 1985. Cependant, l'ampleur de cette croissance varie considérablement d'un secteur à un autre.

L'administration a connu une grande croissance de l'emploi. Ce dernier s'est presque multiplié par 3 passant de 306000 à 900000 entre 1967 et 1985.

Concernant sa part dans l'emploi total, elle passe de 17.5% en 1967 à plus de 23% EN 1985.

L'industrie elle aussi, logiquement, vu l'option d'industrialisation adoptée par les pouvoirs publics, a connu une forte croissance de son emploi. Avec un coefficient multiplicateur supérieur à 4, l'emploi dans ce secteur est passé de 7% en 1967 à 13% EN 1985.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics est un secteur qui a connu un grand essor pendant cette période et le niveau de ses emplois qui se situait à 71000 emplois a atteint les 658000 en 1985. Il s'est ainsi multiplié par plus de 9 points pendant cette période et représente 17% de L'emploi total en 1985 alors qu'il ne représentait en 1967 que 4%.

Les créations d'emplois ont été ainsi plus importantes dans les secteurs qui ont connu un essor considérable et qui ont bénéficié d'un intérêt particulier de la part des autorités.

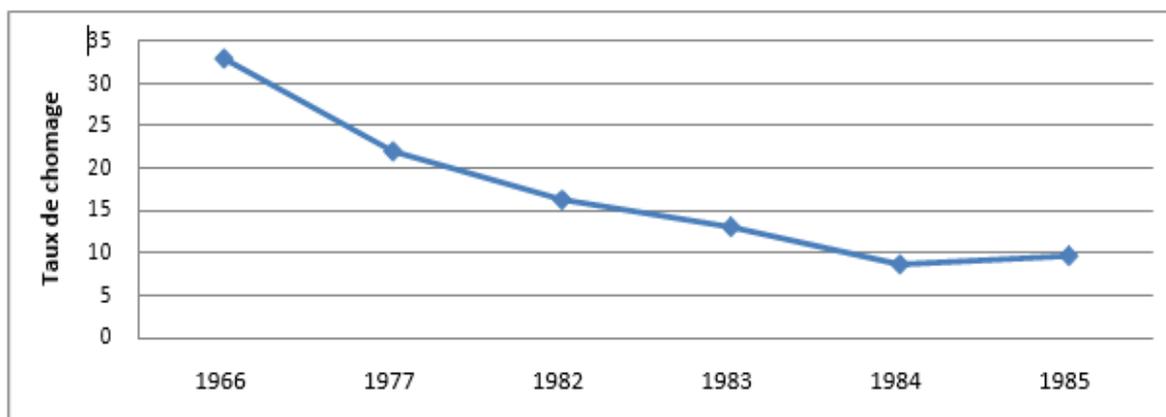
Les emplois agricoles qui représentaient la part la plus importante de l'emploi total en 1967 soit 50%, ont vu leur part chuter pour atteindre seulement 25%. En terme absolu l'emploi agricole s'est pratiquement stagné car il est passé de 874000 en 1967 à 990000 en 1985.

Avec un degré moindre, le secteur des transports, même si en terme absolu le nombre de ses emploi a augmenté passant de 53000 à 170000 entre 1967 et 1985, sa part dans l'emploi total a quasiment stagné.

### **La baisse du chômage<sup>4</sup>**

L'importance des créations d'emplois a eu des effets très favorables sur le marché de l'emploi. En effet, l'offre d'emploi a aussi pu satisfaire la demande et le chômage qui était important les premières années de l'indépendance a peut-être résorbé. La figure qui suit illustre bien ceci.

**Figure 4: Evolution du taux de chômage en Algérie (1966-1985)**



<sup>4</sup> BOURICHE Lahcène, les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) ; université Abou BekrBelkaid\_ Tlemcen, doctorat en sciences économiques, 2012-2013.

Le taux de chômage a connu une baisse spectaculaire entre 1966 et 1985. Il passe de 32.9% à seulement 8.7% entre ces deux années. L'effort consenti dans l'investissement contribué à la création d'un nombre très important d'emploi dans un pays où la population est essentiellement jeune et dont la croissance est parmi les plus importantes dans le monde. Le plein emploi qui était ainsi un objectif macro social en Algérie a pu être approché.

## **2. Stratégie de la lutte contre la pauvreté :**

### **2.1. Les dispositifs de création d'emplois et de lutte contre le chômage<sup>5</sup>**

Le premier volet de la stratégie de lutte contre pauvreté concerne la mise en place d'un plan ambitieux de création d'emploi à travers divers dispositifs. Ces dispositifs sont gérés essentiellement par trois organismes : le ministère du travail et de la sécurité social, l'agence de développement social, et la caisse nationale d'assurance chômage. A ce côté de ces dispositifs, on trouve le soutien à l'emploi des jeunes.

#### **2.1.1. Les dispositifs gérés par le ministère du travail et de la sécurité sociale**

##### **2.1.1.1. Programme d'emploi des jeunes**

Financé par l'Etat à travers le fond d'aide à des jeunes(FAEJ), ce programme avait deux principaux objectifs :

- ✓ L'insertion temporaire des jeunes dans des « chantiers d'utilité publique »
- ✓ La formation des primo demandeurs d'emploi sans qualification professionnelle. Il s'agit des jeunes ayant quitté le système éducatif trop tôt. La rémunération des bénéficiaires de ce programme est fixée au salaire national minimum garantie(SNMG) indépendamment des qualifications.

Le programmé d'emploi des jeunes a permis, certes, de réaliser des insertions importantes, mais ces dernières prennent la forme d'emplois précaires, non valorisants et mal rémunérés.

##### **2.1.1.2. Le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ)**

Mis en œuvre pour corriger les lacunes du PEJ, le DIPJ avait principalement pour objectif la création d'activités par jeunes et pour leurs propres comptes.

Ce dispositif englobait trois grands volets qui sont :

---

<sup>5</sup> BENALLAOUA Abdoune, l'espace D'EVALUATION DE LA PAUVRETE: UTILITE OU « CAPABILITE » ? FONDEMENTS THEORIQUES ET EVIDENCES EMPIRIQUES DANS LE CAS DE LA WILAYA BEJAIA, université A/R Mira de Bejaïa, doctorat en sciences économiques, recherche juillet 2010.

- ✓ Les emplois salariés d'initiative locale(ESIL) : des emplois temporaires (entre 6et12 mois) créés par les collectivités locales au profil des jeunes chômeurs peu qualifiés
- ✓ L'assistance aux jeunes dans la création de coopératives individuelles ou collectives. Ces coopératives sont financées par le FAEJ, par les crédits bancaires et par les apports des jeunes promoteurs
- ✓ La formation des jeunes créateurs de coopératives sur le fonctionnement de leurs projets pendant 6mois dans un établissement spécialisé.

Le DIPJ avait comme objectif d'offrir des opportunités d'insertion aux jeunes chômeurs sans leur garantir un emploi permanent. En outre, ce dispositif visait le développement de l'esprit d'entreprenariat chez ces jeunes.

Le DIPJ a permis la création d'un nombre considérable d'emplois notamment pour ce qui est du volet ESIL. Sur la période 90-94, le nombre d'insertions s'élevait à 332 003. Ce nombre a nettement augmenté sur la période 97-2001 avec 815450 insertions.

### **2.1.2. Dispositifs gérés par l'agence de développement social :(ADS)**

L'ADS a été créé par décret exécutif n°96-232du 29 juin 1996 en tant qu'outil d'exécution de la politique de soutien de l'Etat aux catégories sociales défavorisées, par la sélection des projets, leur financements et suivi ou bien la supervision de la réalisation sur le terrain , et l'ADS a pour mission :

- ✓ Aide et conseil les promoteurs de projets ;
- ✓ Elle garde le contact permanent avec la banque qu'intervient dans le dispositif ;
- ✓ Elle Gere en relation avec les banques et la direction générale du trésor (DGT), les bonifications des taux d'intérêt ;
- ✓ Elle élabore et met en place les procédures et instruments de mise en œuvre du dispositif du micro crédit ainsi les conventions de partenariat afférents ;
- ✓ Elle établit et mise en place les modalités pratiques de contrôle à posteriori des décisions accordés.

#### **2.1.2.1. L'indemnité d'activité d'intérêt générale(IAIG)**

Faisant partie du filet social, ce dispositif, destiné aux chômeurs, consistait à employer ces derniers dans des travaux d'intérêt général. Les emplois créés dans le cadre de ce dispositif, quoi qu'ils obéissent à la réglementation du travail (temps de travail, sécurité sociale), ils ne

représentent pas une relation de travail mais plutôt une relation de solidarité et une solution d'attente.

Ce programme est limité à une personne par famille rémunérée à 30000DA/mois soit un peu plus que le SNMG et bénéficiant avec ses ayants droit de couverture sociale.

Le dispositif IAIG a permis, au-delà de l'insertion d'un nombre important de chômeurs, la mise à disposition des ménages défavorisés des revenus de subsistance et des avantages en matière de couvertures sociale. Même si le nombre de bénéficiaires a chuté entre 1995 et 2001, au total, ce dispositif a réussi tout de même à toucher un nombre considérable de personnes

**Tableau 7 : Evolution du nombre d'allocataires IAIG**

| Année | Nombre de bénéficiaire |
|-------|------------------------|
| 1995  | 588200                 |
| 1996  | 283100                 |
| 1997  | 114000                 |
| 1998  | 129680                 |
| 1999  | 134000                 |
| 2000  | 130021                 |
| 2001  | 136000                 |

Source : CNES, dispositif emploi, P.73

Comme c'est indiqué dans le tableau, sur la période 1995-2001, plus de 1,5 millions de personnes ont bénéficié du programme. 558200 pour l'année 95 et seulement 136000 pour 2001, ce qui nous donne une moyenne annuelle de l'ordre de 216429. Là aussi, la rémunération accordée aux bénéficiaires de ce programme reste dérisoire.

#### **2.1.2.2 Les travaux d'utilité publique à haut intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO) <sup>6</sup>**

- Ce dispositif, initié en 1997, a pour objectif une création importante d'emplois temporaires à travers le lancement de chantiers de grands travaux concernant :
- L'entretien des réseaux routiers et hydrauliques ;
- Préservation de l'environnement et du patrimoine forestier.

Ces travaux doivent être à haut intensité de main d'œuvre, c'est-à-dire, une masse

---

<sup>6</sup> BOURICHE Lahcène, les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économique (1980-2009), université Abou Bekr Belkaid- Tlemcen, doctorat en sciences économiques, 2012-2013, p127.

salariale qui représente au moins 60% du cout du projet.

Le programme TUP-HIMO a connu deux phases :

- La première phase, dite pilote, (1997-2000) financée par la BIRD qui a permis la réalisation de 3846 chantiers
- La deuxième phase qui est associée au plan triennal de soutien à la relance économique du gouvernement (2001-2004)

Au total, entre 1997et2001, il y a une création d'emplois de l'ordre de 64000 soit un peu plus de 22000emploi/an

### **2.1.2.3. Le contrat de pré emploi(CPE)**

Ce dispositif de lutte contre le chômage est destiné aux jeunes chômeurs primo demandeurs d'emploi ayant 19ans et plus. Il est réservé aux diplômés de l'enseignement supérieur et des instituts nationaux de formation (BAC + 3 et plus).la durée des insertions est limitée à 12 mois avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale de 6mois supplémentaires.

La rémunération mensuelle s'élève à 4500 Dinars pour les techniciens supérieurs (BAC+3) pendant les 12premiérs mois et à 3000 dinars pour les 6 mois supplémentaires. Concernant les diplômés universitaires, ils sont rémunérés à hauteur de 6000 dinars le mois et à 4500dinars par mois pendant la période de prorogation.

Ce dispositif vise essentiellement à :

- Combattre le chômage des diplômés qui n'est pas ciblés par les autres dispositifs ;
- Aider les jeunes diplômés à acquérir une expérience professionnelle et accroitre ainsi leur chance d'insertion professionnelle ;
- Relever le taux d'encadrement dans les entreprises et les administrations.

Le programme « contrat pré emploi » avait permis, durant la période 1998-2001, le placement de 31085 Jeunes sur 39297postes ouverts soit un taux de placement de 79%Par rapport au nombre d'inscrits qui s'élevait à 143695 candidats, les placements ne présentent que 21%, ce qui traduit faible satisfaction de la demande.

Cependant, ce dispositif, comme la plupart des dispositifs de lutte contre le chômage, permet la création d'emplois précaires avec des rémunérations très faibles surtout lorsqu'on prend en considération le haut niveau de qualification des bénéficiers la précarité apparait aussi dans le fait que 90%des bénéficiers de ce programme se retrouvent à nouveau au nouveau au chômage après la fin de la période d'insertion maximale de 18 mois.

### **2.1.2.4. Le développement communautaire(DC)**

Initié en 1998, ce programme avait pour objectif la création d'emploi à travers la création de petits projets d'infrastructure de base dans les régions sous équipées du pays. Les adhérents à ce programme bénéficient de l'encadrement de la commune dans la réalisation de ces dits projets.

Entre 1998, l'année de la mise en œuvre, et le début de l'année 2002, 207 projets ont été réalisés avec une création d'emploi de l'ordre de 3390. Néanmoins, il y a lieu de signaler la faiblesse des emplois permanents qui s'élèvent à 635 emplois soit 18% du nombre total des emplois créés.

#### **2.1.2.5. Programme d'aide à la création de micro entreprise<sup>7</sup>**

Il s'agit d'un dispositif qui est destiné aux chômeurs souhaitant créer leur propre entreprise ainsi qu'aux cadres victime de compression d'effectifs, opérationnel depuis le second semestre de 1997, ce dispositif a engendré, la fin de cette année-là ; la création de 570 micro entreprise déjà opérationnelles qui emploient 8280 personnes.

Les projets peuvent bénéficier d'un financement public, on être auto- financés, le financement mixte des projets et aussi possible.

Un fonds de garantie des investissements des micro-entreprises, sur le financement public, est créé en 1998, pour faciliter l'octroi de crédit bancaire.

#### **2.1.2.6. Le micro crédit<sup>8</sup>**

Dans le ancien dispositif 1999-2003, le micro crédit est caractérisé par un prêt de petit volume, destiné à l'achat d'un petit équipement de lancement d'une activité de production de biens et services, remboursable durant une période, octroyé selon des modalités adaptées aux besoins, aux contraintes propres et aux activités de la production concernée. L'ancien dispositif étant orienté vers la promotion du travail indépendant (auto- emploi)

Les principaux déterminants étaient reliés au montant variable du prêt, la durée remboursement et l'objet du micro crédit.

- Le seuil minimum : il varie entre le montant minimum (50 000DA) jusqu'au seuil maximum fixé (350 000DA) comme plafond du montant d'un prêt ;
- La durée de remboursement : elle peut aller de 12 jusqu'à 60 mois (soit 1-5 ans) ;

---

<sup>7</sup> BELOGBI Zakia, adaptation du modèle macro économétrique de Huque et alii l'économie algérienne, université d'Alger, doctorat en science économique, 2004-2005, P135.

<sup>8</sup> YAHIAOUI Menana, l'analyse de micro crédit comme moyen de l'insertion économique de lutte contre le chômage dans la wilaya de Bejaia cas pratique (CNAS, ANSEJ), université A/R Mira DE Bejaia- Master2, recherche 2010/2011, p23, 24.

- Le micro crédit est orienté vers :
  - ✓ Les populations défavorisées ;
  - ✓ La structuration du secteur informel ;
  - ✓ Un travail à domicile (en particulier les femmes) ;
  - ✓ Les petits métiers, l'artisanat de biens et services ;
  - ✓ Les activités productives et commerciales ;
- Il est perçu comme un programme de promotion de l'auto-emploi, en direction des catégories de chômeurs non éligibles à micro-entreprise.

A partir de 2004 à nos jours, année de la mise en œuvre du nouveau dispositif micro crédit, une agence de gestion de micro crédit, en Algérie, a été créée par un décret exécutif N°04-14 du 22 janvier 2004 portant création et fixant le statut de l'agence. Cette agence est dite Agence nationale de gestion de micro crédit(ANGEM)

### **2.1.3. Dispositifs de protection et l'aide à la réinsertion des travailleurs, gérés par la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)**

Dans Le cadre réglementaire de ces dispositifs est constitué par le décret législatif N° 94-09 du 26/5/94, pourtant préservation de l'emploi et protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi, comme le mentionne ce décret, dans son article3, Ces dispositifs « se composent d'instruments légaux instituant notamment :

- ✓ Un système dynamique de placement en emploi des salariés l'ayant perdu pour raison économique .....
- ✓ Un dispositif d'aide et de soutien à la préservation et à la promotion de l'emploi .....
- Un régime de retraite anticipée.
- ✓ Un régime d'assurance chômage en faveur des salariés ayant perdu de façon involontaire leur emploi, pour cause économique.... ».

Dans ce qui suit, nous détaillerons les principaux dispositifs institués dans ce cadre.

#### **2.1.3.1.L'assurance chômage**

Le dispositif d'assurance chômage consiste à prendre en charge, par le versement d'indemnités au profit des travailleurs ayant perdus leurs emplois pour des raisons

économiques, et ce pour une période moyenne de 23 mois. C'est une mesure dite passive du fait qu'elle vise la prise en charge des travailleurs licenciés et non pas leur réinsertion.

Les chiffres de la caisse nationale d'assurance chômage montrent l'évolution des chômeurs inscrits entre 1996 et 2003. Ils permettent d'apprécier le rôle joué par cet organisme en matière de traitement de dossiers et de la mise paiement des indemnités

### **2.1.3.2. Dispositifs d'aide et de soutien au retour à l'emploi et à la création d'activité**

Cette ensemble dispositif repose sur une démarche active puisque son but est la réinsertion des chômeurs il s'appuie sur :

#### **Les centres de recherche d'emploi(CRE)**

Ils sont créés dans le but d'assister les chômeurs à la recherche à la recherche d'un emploi salariés. Ces centres mettent à la disposition des demandeurs d'emplois, des conseils, des formations et de la documentation pour rendre leurs démarches efficaces.

#### **La formation de reconversion**

Partant sur le constat que la quasi-totalité des bénéficiaires de l'assurance chômage a un faible niveau de qualification, la CNAC a mis en œuvre des formations au profit de ces allocataires à fin d'améliorer leurs qualifications et par conséquent leur employabilités

#### **L'aide aux entreprises en difficultés**

Ce dispositif s'inscrit dans une logique de prévention car il vise à sauvegarder les emplois existant. Il s'appuie, pour cela, sur l'octroi de fonds accompagné de mesures de restructurations.

#### **Les centres d'aides aux travailleurs indépendants(CATI)**

Destinés aux chômeurs souhaitant créer leurs propres emplois, ces établissements ont pour mission l'accompagnement des jeunes dans l'élaboration et la concrétisation de leurs projets. Ils leur offrent, par ailleurs, des formations pour les aides dans la gestion de leurs affaires une fois celles-ci opérationnelles.

### **2.1.3.3. Dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes <sup>9</sup>**

---

<sup>9</sup> YAHIAOUI Menana, l'analyse de micro crédit comme moyen de l'insertion économique de la lutte contre le chômage dans la wilaya de Bejaia cas pratique (CNAC, ANSEJ) de Bejaia, université A/R Mira de Bejaia, master2, recherche2010/2011,p30.

Ce dispositif a été créé en application des dispositifs de l'article 16 de l'ordonnance n°96-14 du 24 juin 1996 sous la détermination de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, ce dispositif est régi par les dispositions du décret exécutif n°96-296 du 8 septembre 1996 et modifié par le décret exécutif n°98-231 du 13 juillet 1998 et le décret exécutif N°03-296 du 06 septembre 2003. L'ANSEJ est institution publique chargée de l'encouragement, de soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteurs de projets de création de micro entreprise. Deux formules de financement sont appliquées dans le dispositif ANSEJ

- ✓ Le financement triangulaire qu'un apport personnel de promoteur, un crédit bancaire et un prêt sans un intérêt accordé par l'ANSEJ ;
- ✓ Le financement mixte entre le jeune promoteur et un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ ;

Le prêt sans intérêt est un prêt à long terme accordé par l'ANSEJ, ainsi que les jeunes promoteurs peuvent bénéficier des bonifications des taux d'intérêt du crédit bancaire dans le cadre de financement triangulaire le niveau de la bonification varie selon la nature et la localisation de l'activité.

#### **2.1.4. PME<sup>10</sup>**

Les PME jouent un rôle moteur dans le développement de l'emploi et dans la croissance selon Torres (1998) a montré que ce sont les PME de taille intermédiaire (10 à 250 salariés), qui exercent ce rôle catalyseur du développement économique c'est pourquoi dans les pays de l'OCDE, les pouvoirs publics ont instauré le statut de bénéficiaire d'aides spécifiques pour leur développement.

En Algérie, la prédominance des TPE, entités par nature fragiles, prouve un déficit flagrant et chronique en entreprises en taille moyenne. Aussi, les pouvoirs Tentent de mettre en politique intégrée du développement des PME visant à favoriser la création de PME nouvelles et à soutenir le développement et la croissance des PME déjà existantes, les mesures prises concernant 3 niveaux d'intervention (macro, méso et microéconomique) et nécessitent une approche interinstitutionnelle, pour comprendre la portée de ces mesures, nous dressons un cadre d'analyse avec 4 Axes stratégique. Les dispositifs concernant

- ✓ Le soutien à l'accès aux marchés publics : l'accès au marché constitue un avantage important pour les entreprises algériennes sur la période 2000-2010, les instruments mis en place pour soutenir les PME à accéder aux marchés publics ont cru considérablement dans

---

<sup>10</sup>NEMIRI YAICI Farida, les PME et l'emploi en Algérie une diversité de dispositifs d'appui pour quel résultats ?, les cahiers du cread N°110.

le but de garantir un avantage comparatif des PME algériennes par rapport aux entreprises étrangères et une primauté des produits locaux par rapport aux produits étrangers. C'est à ce titre, qu'est accordée aux produits d'origines algériennes et/ou aux entreprises de droit Algérien dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents, une marge de préférence de 25%.

- ✓ Le plan de soutien au financement de l'activité des entreprises : Un autre avantage concerne l'aide au financement de l'activité des entreprises. Aussi, afin de développer de nouveaux instruments financiers en faveur des entreprises et permettre le développement de sociétés de capital-risque, l'Etat a établi l'exonération temporaire de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), pour une période de 5ans, à compter du début de leur activité. Cette mesure a été appuyée à l'échelle locale par la création de fonds d'investissement au niveau des wilayas chargées de participer au capital des PME
- ✓ Le volet fiscal et le volet social : depuis 1993, la politique fiscale de l'Etat algérienne vise la promotion de l'investissement et des PME. De nombreuses mesures ont été arrêtées à fin de prendre en charge un certain nombre d'objectifs stratégiques tels que la création de l'emploi, la densification du tissu industriel, le rééquilibrage sectoriel et régional ainsi que l'encouragement des entreprises exportatrices.
- ✓ La réduction des coûts du travail : le développement des PME est indissociable de la politique de la promotion de l'emploi en Algérie, sur la période considérée, les mesures adoptées visent tantôt la réduction du coût du travail, tantôt l'intervention sur les structures de formation qui sont insuffisamment articulées avec le marché de l'emploi.

## **2.2. Renforcement de l'assistance et de la solidarité nationale**

### **2.2.1. Le filet social<sup>11</sup>**

La libéralisation des prix des biens de large consommation, c'est répercutée négativement sur le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population, ce qui a poussé l'état à instaurer un dispositif de « filet social » en 1991. et qui s'articule autour d'indemnités divers qui sont [Lebeche2001] :

- ✓ Allocation forfaitaire de solidarité (AFS)

C'est une allocation qui est attribuée aux personnes âgées de plus de 60 ans, vulnérable, handicapée ou inaptes au travail.

---

<sup>11</sup>S.B.Maliki&A.Benhabib, politique de la lutte contre la pauvreté en Algérie, université Abou-BekrBelkaid de Tlemcen (Algérie) laboratoire MECAS, P6, 7.

Le montant de cette allocation a été fixé à 900DA par mois, majorité de 120DA par mois et par personnes à charge avec un maximum de trois personnes. L'AFS s'est substitué à l'indemnité aux catégories sociales sans revenus(ICSR).

- ✓ L'indemnité complémentaire d'allocations familiales (ICAF) qui s'élève à 60DA par enfant à charge.
- ✓ L'indemnité pour salaire unique (IPSU) au profit des salariés ayant un revenu inférieur à 7000da. Cette indemnité est de 500DA.
- ✓ L'indemnité complémentaire de pension et de rente(ICPR) d'une valeur de 120DA
- ✓ D'un montant de 120DA, et destinée aux personnes sans aucune ressource.

### **2.2.2. La solidarité nationale**

Dans le cadre de la solidarité nationale, plusieurs actions sont menées afin de soutenir les couches de la population les plus défavorisées. Des actions ponctuelles qui interviennent à des occasions précises comme [gouvernement algérien 2005] :

- ✓ L'opération Ramadhan : ouverture de restaurants au profit des familles démunies, des sans domicile fixe ainsi que par la livraison à domicile de couffins ou d'aides financières ;
- ✓ La solidarité scolaire : offre de trousseaux scolaires, transport scolaire les cantines scolaires ;
- ✓ Par ailleurs diverses actions de solidarité sont menées comme l'aide au logement et le financement de projets à caractère social et humanitaire.

## **3. Les canaux de la politique**

### **3.1.Le canal des transferts sociaux entre 1966-1987<sup>12</sup>**

Une politique de transfert relativement généreuse était mise en œuvre, notamment à travers l'institution de la médecine gratuite, la démocratisation de l'éducation, le subventionnement généralisé des prix et l'édification d'un système de sécurité sociale relativement complet (la plus part des risques préconisés par l'OIT sont pris en charge). Ce contexte global a favorisé la prise en charge d'une partie importante des besoins sociaux et a favorisé la prise en charge d'une partie importante des besoins sociaux et a entraîné progressivement une amélioration sensible de la plupart des indicateurs sociaux (canal de transfert).

### **Tableau 8 : Evolution du taux net de scolarisation (6-15 ans) 1966-1987**

---

<sup>12</sup> AIT BOUDA SALAH, la politique budgétaire comme outil de réduction et du lutte contre la pauvreté : cas de l'Algérie, Mémoire master monnaie, banque et l'environnement financier international, université ABD RAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2011.P61- 62.

|                 | 1966 | 1977 | 1987 |
|-----------------|------|------|------|
| <b>Ensemble</b> | 47,2 | 70,4 | 79,9 |
| <b>Garçons</b>  | 56,8 | 80,8 | 87,7 |
| <b>Filles</b>   | 36,9 | 59,6 | 71,6 |

Source : Ministère de l'éducation nationale.

Ce tableau montre que le taux de scolarisation (6-15ans) est presque doublé durant cette période, soit sur l'ensemble (de 47 à 80), soit par sexe de (56 à 87 Pour les garçons et de 36à 71 pour les filles).

**Tableau 9: Evolution du taux d'analphabétisme (1966-1987)**

|  | 1966        | 1977        | 1987        |
|--|-------------|-------------|-------------|
| <b>Population âgée de 10 ans et plus (%)</b> | <b>74,6</b> | <b>61</b>   | <b>43,6</b> |
| <b>Dont</b>                                  |             |             |             |
| <b>Hommes</b>                                | <b>62,3</b> | <b>46,6</b> | <b>30,8</b> |
| <b>Femmes</b>                                | <b>85,4</b> | <b>72,6</b> | <b>56,7</b> |

Source : ONS.

Pour ce tableau du taux d'analphabétisme, mais cette fois ci les chiffres sont évolué au sens contraire, passant de 74 à 43 Pour la population, et par sexe (passe de 62 à 30 pour les hommes et de 85 à 56 pour les femmes).

L'Algérie a enregistré des performances remarquables en matière de développement humain et a réussi à mettre en place un cadre social d'appui aux actions de lutte contre la pauvreté. Dans chacune des composantes de l'indice de développement humain (IDH), l'Algérie a réussi mieux que d'autre pays à niveau de développement équivalent mais les résultats en matière de promotion sociale et professionnelle de la femme demeurent modestes au regard des progrès enregistrés dans les autres domaines.

### **3.2. Le canal de croissance entre 1986-1994**

La croissance du PIB a été négative sur la période en termes réels due :

- ✓ la sous-utilisations des capacités de production (50% en moyenne), liée aux difficultés d’approvisionnement des entreprises en intrants importés, mais également à l’obsolescence croissante des équipements des entreprises publiques en particulier ;
- ✓ la faiblesse de la demande nationale, qui résulte de la baisse du pouvoir d’achat des consommateurs ainsi que de la concurrence des produits étranger, notamment pour ce qui concerne les biens de consommation alimentaires, les produits textiles et les biens d’équipement domestiques, dans le contexte de la libération du commerce extérieur des années quatre-vingt-dix ;
- ✓ le très bas niveau de la productivité moyenne des facteurs et la part démesurée des salaires dans la valeur ajoutée (42% en moyenne en 1994) ;
- ✓ la dégradation de la trésorerie des entreprises publiques, qui se traduit par des découverts importants et croissants, engendrant ainsi des frais financiers de plus en plus lourds, qui détériorent davantage la trésorerie des entreprises.
- ✓ L’incapacité du secteur industriel à répondre à la demande domestique de façon satisfaisante et à dégager, a fortiori, des excédents exportables, s’ajoute l’existence d’un secteur agricole non performant qui induit un fort degré de dépendance alimentaire de la nation et par la même une insécurité alimentaire croissante.
- ✓ L’inflation a beaucoup augmenté, du fait particulièrement de la libéralisation des prix et des dévaluations du dinar.
- ✓ Le chômage s’est fortement accru, sous l’effet conjugué du ralentissement de l’activité économique et des pertes d’emplois du secteur public économique engendrées par sa restructuration. Le taux de chômage est passé de 17 à près de 25% sur cette période et à 28% En 1995.
- ✓ Le revenu disponible des ménages, en particulier celui des salariés, a baissé de 20% en terme réels.

### **3.3 Le canal de transferts 1986-1994**

Les dépenses sociales (canal de transfert) de l’Etat ayant été fortement continues, durant les premières années du choc (jusqu’à 1990), sont généralement des dépenses liées au soutien des prix (subvention), car le pouvoir d’achat s’est sensiblement détérioré.

Ces dépenses étaient couvertes, par le passé, grâce à des allocations budgétaires et le aux ressources des fonds de compensation. Le compte de ces fonds est devenue déficitaire, des 1989, car le montant de ces subventions, initialement prévu à 27 milliards de dinars, est réévaluer à 52,6 milliard de DA.

L'austérité est encore plus sévère quand sont examinées les dépenses en capitale du trésor. Les dépenses d'investissement directe (budget d'équipement) et indirectes (avances et prêt du trésor) passent de 28,2% du PIB en 1985, soit plus de 60% du total, à 19% en 1988 pour terminer à 8%, seulement en 1991. Le désengagement de l'Etat est évident.

### **Conclusion**

A ce côté de la réforme institutionnelle du marché du travail, les pouvoirs publics ont adapté une politique de l'emploi par les entreprises, soit en aidant les chômeurs à créer leurs propres activités, soit en insérant ces jeunes chômeurs dans le programme d'emplois temporaire qui visent à lutter au moins contre la pauvreté à savoir l'Indemnité d'Activité Intérêt Général (IAIG) et les Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'œuvre convertis aujourd'hui en action des besoins collectif (ABC), soit en aider les chômeurs à créer leur propre entreprise d'où plusieurs organismes ont été mis en place comme l'Agence National pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), et l'Agence National pour la Gestion du micro crédit (ANGEM), d'autre programme son entrée en vigueur englobant sur les deux dispositions à savoir, l'aide à l'insertion création d'entreprise sur tous les PME.

L'objectif du présent chapitre est de concrétiser ce que nous avons abordé dans les deux chapitres précédents à travers une enquête qui nous permet d'identifier les difficultés qui entravent le développement des entreprises importatrices dans différents secteurs agro-alimentaire, textile, informatique, commerce, matériaux de construction, automobile, l'industrie de chimie et plastique et autres de la wilaya de Bejaia.

Ce chapitre sera subdivisé en quatre sections: la première sera consacrée à la présentation de la démarche méthodologique de l'enquête de terrain en présentant notre questionnaire, ensuite la deuxième, la troisième et la quatrième section seront consacrées à la présentation et l'analyse des résultats de l'enquête réalisée auprès de 21 entreprises.

### **Section 1 : La démarche méthodologique de l'enquête**

Dans cette section nous allons présenter la démarche méthodologique de l'enquête par une approche quantitative adoptée dans le cadre de notre travail une enquête de terrain sous forme de questionnaire destiné à quelques entreprises importatrices dans différents secteurs de la wilaya de Bejaia, tout en expliquant son déroulement ainsi que le contenu du questionnaire, les axes de questionnaire.

#### **1.1. Présentation du questionnaire et objectif de l'étude**

L'outil utilisé dans notre enquête est un questionnaire, il se compose de deux types de questions : questions fermées et questions ouvertes ; il a pour objectif d'identifier les principales contraintes faisant des barrières aux importations des entreprises enquêtées afin de pouvoir répondre à notre problématique pour confirmer ou / et infirmer les hypothèses.

Ce questionnaire est composé de 27 questions regroupées en 3 Axes, ces 3 axes sont :

- ✓ Identification des entreprises : cet axe se constitue de 6 questions destinées aux entreprises enquêtées pour recueillir des renseignements généraux sur son siège social, la taille de l'entreprise et identifier la nature, et le statut juridique.
- ✓ Les mécanismes de financement : cette partie se constitue de 9 questions.
- ✓ Les recours aux importations : cet axe comporte 12 questions.

### **1.2. Le déroulement de l'enquête**

L'enquête a été réalisée au courant du mois Août 2016 du (1er jusqu'au 30). Le questionnaire établi a été distribué après des entreprises exerçant dans la wilaya de Bejaia dans différents secteurs, suite aux refus des entreprises à répondre et aux difficultés rencontrées.

Nous avons effectué aussi des entretiens semi directifs et réaliser une interview directe avec les responsables de certaines entreprises enquêtées, nous avons rencontré les difficultés suivant :

- ✓ Difficulté relative à l'engagement des répondeurs ;
- ✓ Les contraintes de temps : le manque de temps à rendu difficile le traitement des données ;
- ✓ Les entreprises ne se tentent pas obligées de dégager un minimum de leur temps pour répondre à notre questionnaire ;
- ✓ La plus part des entreprises sont en congé ;
- ✓ Le refuse des entreprises à répondre à tous les questions en raison que certain information sont confidentielles et ne peuvent être diffusées ;

A la fin de l'enquête, parmi les 30 questionnaires distribués dans la wilaya de Bejaia on a reçu en retour 21 questionnaires, L'entreprise n'est pas habitué aux enquêtes et se méfie beaucoup des enquêteurs qui viennent violer leurs intimités et par conséquent, il a été très difficile avec certains enquêtés d'obtenir des réponses à nos questions.

### **1.3 Le choix de l'échantillon**

- Notre enquête est basée sur les entreprises importatrices dans plusieurs secteurs d'activités de la wilaya de Bejaia.
- L'activité de la plus part des entreprises enquêtées se concentrent dans le secteur agro-alimentaire.

**SECTION 2 : Présentation et analyse de l'étude d'évaluation de l'enquête effectuée auprès des entreprises.**

### CHAPITRE III: Etude sur quelques entreprises importatrices de la wilaya de Bejaia

Dans cette section, nous allons analyser et interpréter les résultats de l'enquête effectuée auprès des entreprises enquêtées.

#### 2.1. Présentation des entreprises enquêtées

Afin de pouvoir caractériser les entreprises enquêtées, le tableau n°11 représente : leur date de création, le statut juridique, le secteur d'activité, le nombre d'employé et le chiffre d'affaire réalisé en 2015.

**Tableau n°11 : les caractéristiques générales des entreprises enquêtées :**

| Entreprises                                       | Année de création | Nature juridique | Secteur d'activité                              | Le nombre employé | C.A réalisé 2015       |
|---|-------------------|------------------|---|-------------------|------------------------|
| Akbou auto  | 1998              | SARL             | Automobile                                      | Moyenne E         | 160000000              |
| Viva dent   | 2010              | SARL             | commerce  | Micro E           | 1500000                |
| Semin Algérie                                     | 2012              | SARL             | Matériaux de construction                       | Micro E           | 3244671145,63          |
| Nutagra   | 1998              | SARL             | Matériaux, industrie agro-alimentaire, commerce | Grand E           | 700000000              |
| Société industrielle boulonnerie de l'est Algérie | 1988              | SARL             | Matériaux de construction                       | MoyenneE          | _____                  |
| Autoval   | -----             | SARL             | Automobile                                      | Moyenne E         | -----                  |
| Unité de l'emballage                              | 1979              | SPA              | Textile   | Grand E           | 320937288.72           |
| EPE EATIT   | 1959              | SPA              | Textile   | Grand E           | 549133304.43           |
| Robuste importation et exportation                | 2005              | SARL             | Commerce  | Micro E           | _____                  |
| CAA   | 2006              | SARL             | Industrie agroalimentaire                       | Grand E           | _____                  |
| TCHIN LAIT  | 1999              | SARL             | Industrie agroalimentaire                       | Grand E           | Sup a<br>11000000000   |
| COGB LA Belle                                     | 2006              | SPA              | Industrie agroalimentaire                       | Grand E           | Environ<br>10000000000 |

### CHAPITRE III: Etude sur quelques entreprises importatrices de la wilaya de Bejaia

|                               |       |                |                                |          |               |
|-------------------------------|-------|----------------|--------------------------------|----------|---------------|
| Unité Elkser<br>CEVITAL       | _____ | SPA            | Industrie agroalimentaire      | Grand E  | _____         |
| Bio digitale<br>Algérie       | 2002  | EURL           | Informatique                   | Micro E  | 50000000      |
| Skye Max                      | 2009  | EURL           | Informatique                   | Petite E | 30000000      |
| Soummam<br>computer<br>system | 1995  | SARL           | Commerce,<br>informatique      | Grand E  | _____         |
| PROFERT                       | 1996  | SPA            | Industrie chimie,<br>plastique | Grand E  | 9602547204.00 |
| ETS<br>Youcefmahaleb          | 1984  | E individuelle | commerce                       | Micro E  | 12000000      |
| SPC GB                        | 1936  | SARL           | Industrie agroalimentaire      | Grand E  | _____         |
| EST COLER                     | 1981  | EURL           | Industrie                      | Micro E  | 35000000      |
| CEVITAL                       | 1998  | SPA            | Industrie agroalimentaire      | Grand E  | 170000000000  |

**Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.**

La lecture des données du tableau n°11 montre que les entreprises enquêtées sont implantées essentiellement dans deux zones différentes : Bejaïa, et Elkseur.

On constate, également, que toutes ces entreprises œuvrent dans leur secteur d'activité depuis longtemps ; il y a celles qui comptent plus de 20 ans d'existence. Ce qui implique qu'elles ont acquis des connaissances et des capacités au fil des années.

La majorité des entreprises de l'échantillon de l'enquête sont toutes privées, sauf la SPA CEVITAL et COGB- LABELLE qui sont partenariat public privé.

Les entreprises enquêtées axent leurs activités dans des différents types de fabrication : lait, beurre, outils informatiques, boulonnerie, plastique et autres...etc.

Toutes ces entreprises importatrices de la ville de Bejaia couvrent le marché national.

#### 2.2. Répartition des entreprises en fonctions de la date de création

La répartition des entreprises par âge montre que l'entreprise la plus ancienne à plus de 20ans. Soit 100 % d'entreprises enquêtées a plus de 10 ans d'existence.

**Tableau n°12: répartition des entreprises selon la date de création**

| L'âge de l'entreprise   | Nombre d'entreprise | Part en % |
|-------------------------|---------------------|-----------|
| Pas de date de création | 2                   | 9,52      |
| Inférieure à 10ans      | 4                   | 19,05     |
| Entre 10à 20ans         | 8                   | 38,10     |
| Supérieur à 20          | 7                   | 33,33     |
| totale                  | 21                  | 100       |

**Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.**

### 1.3. Le domaine d'activité des entreprises

Les données de ce tableau ci-dessous montrent que la majorité des entreprises sont dans le secteur de l'agroalimentaire avec une part de 28,57%. Cela s'explique par les réformes adaptées dans les années 90 (l'économie de marché) qui a facilité la tâche pour le secteur agroalimentaire en lui accordant une importance cruciale. Contrairement aux années 80 où le secteur a été presque négligé car durant cette période toutes les facilités étaient accordées aux catégories d'industrie.

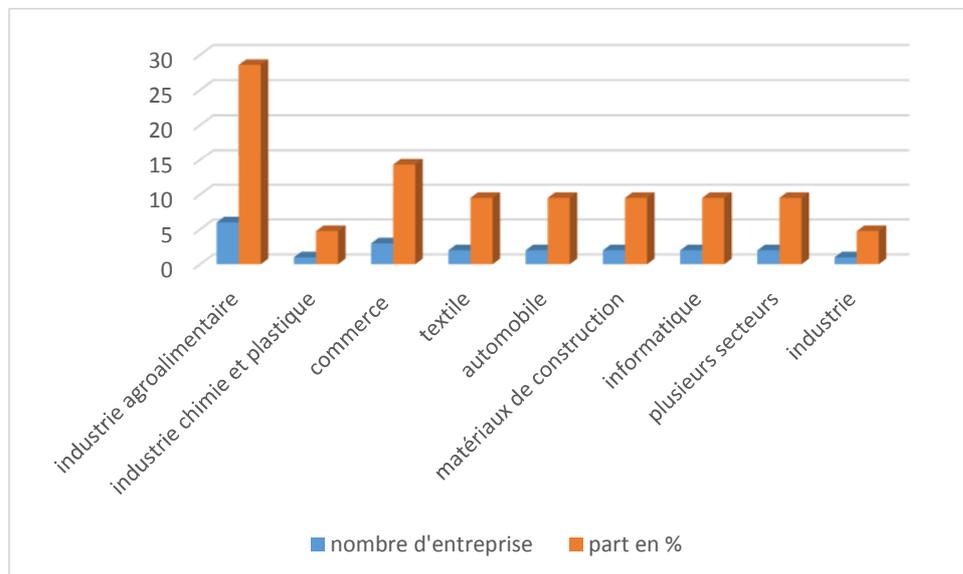
**Tableau n°13 : répartition des entreprises selon leur domaine d'activité**

| Secteur d'activité            | Nombre d'entreprises | Part en % |
|-------------------------------|----------------------|-----------|
| Industrie agroalimentaire     | 6                    | 28,57     |
| Industrie chimie et plastique | 1                    | 4,76      |
| Commerce                      | 3                    | 14,30     |
| Textile                       | 2                    | 9,52      |
| automobile                    | 2                    | 9,52      |
| Matériaux de construction     | 2                    | 9,52      |
| informatique                  | 2                    | 9,52      |
| Plusieurs secteurs            | 2                    | 9,52      |
| Industrie                     | 1                    | 4,76      |

|              |    |     |
|--------------|----|-----|
| <b>TOTAL</b> | 21 | 100 |
|--------------|----|-----|

Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.

**Figure7 : la répartition des entreprises selon leur domaine d'activité**



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

### 1.4 Le statut juridique

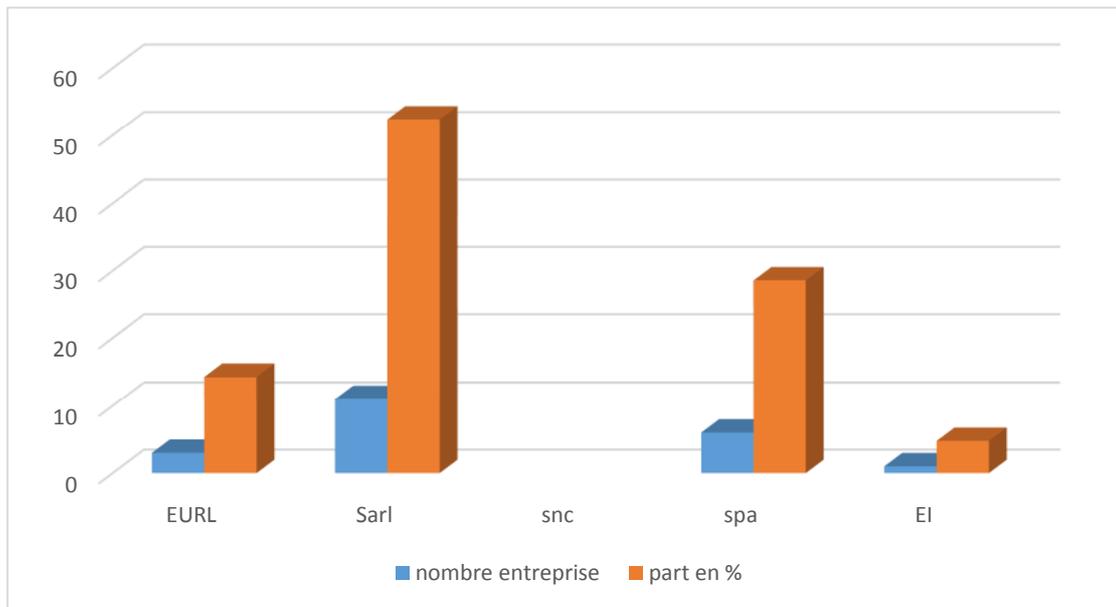
Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) occupe la première place avec un pourcentage de 52,38, vient à la deuxième place SPA avec un pourcentage de 28,57, la troisième place EURL avec un pourcentage de 14,29, et la quatrième place à EI avec un pourcentage de 4,76.

**Tableau n°14 : répartition des entreprises selon le statut juridique**

| Statut juridique | Nombre entreprise | Part en % |
|------------------|-------------------|-----------|
| EURL             | 3                 | 14,29     |
| SARL             | 11                | 52,38     |
| SNC              | ----              | -----     |
| SPA              | 6                 | 28,57     |
| EI               | 1                 | 4,76      |
| <b>TOTAL</b>     | 21                | 100       |

Source : réalisé à parti des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.

**Figure8 : répartition des entreprises selon le statut juridique**



### 1.5 Le nombre d'employés

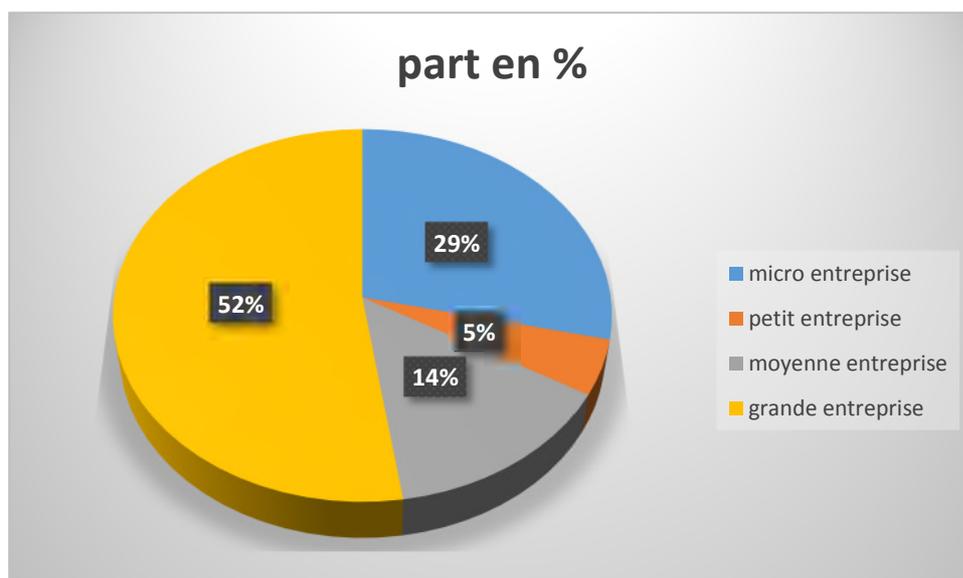
Le tableau n°15 ci-dessous indique que les entreprises importatrices enquêtées sont des grandes entreprises avec un pourcentage de 52,38%, et la deuxième c'est micro entreprise avec un pourcentage de 28,57%, et la troisième moyenne entreprise représente juste 14,29%, et enfin petite entreprise ne représente que 4,76%.

**Tableau n°15 : répartition des entreprises en fonction du nombre d'employés**

| Nombre employées   | Nombre d'entreprise | Part en % |
|--------------------|---------------------|-----------|
| Micro entreprise   | 6                   | 28.57     |
| Petite entreprise  | 1                   | 4.76      |
| Moyenne entreprise | 3                   | 14.29     |
| Grand entreprise   | 11                  | 52.38     |
| TOTAL              | 21                  | 100       |

**Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.**

**Figure9 : répartition des entreprises en fonction de nombre employées**



**Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées**

### **Section 3 : Les mécanismes liés au financement**

Dans cette section, nous allons exposer les principaux organismes de soutien de financement, le financement bancaire les types de crédit bancaire et la satisfaction de la loi de finance.

#### **3.1. Organisme de soutien pour le financement de l'entreprise**

La mise en place d'instruments de soutien en matière de financement comme ANDI, ANSEJ ; constituent autant de facteurs de nature à favoriser le climat des affaires et permettre la naissance d'une nouvelle génération de promoteurs.

Le tableau n°16 ci-dessous montre que 28,57% sont aidées par l'ANDI, par contre la majorité des entreprises enquêtées ne font pas recours aux organismes de soutien.

Les efforts soutenus par l'Etat pour promouvoir l'emploi se poursuivent toujours comme on peut le distinguer à travers les importantes dotations budgétaires allouées pour la lutte contre le chômage et l'encouragement de l'investissement générateur d'emplois.

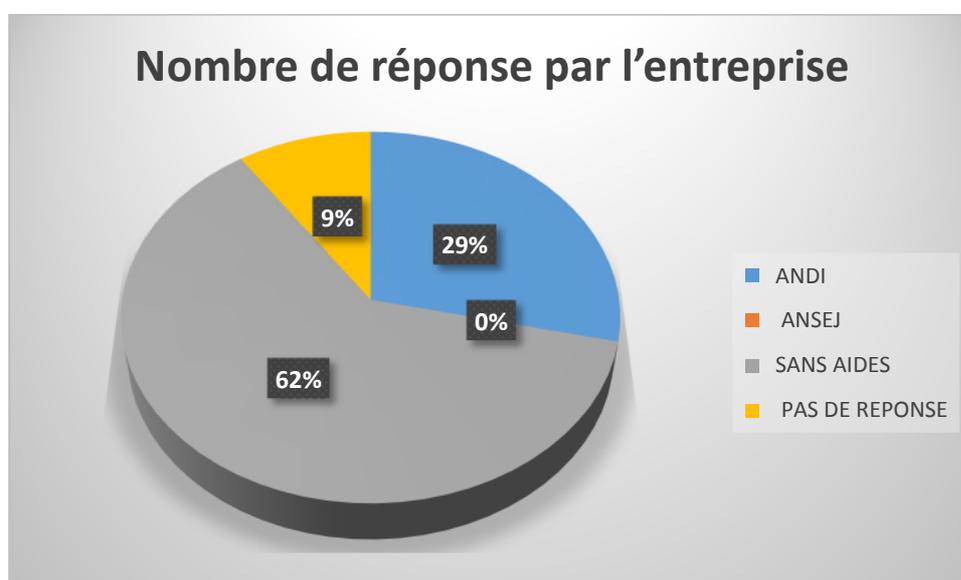
**Tableau n°16 : les organismes de soutien pour le financement de l'entreprise**

| Nombre de réponse | Part en % |
|-------------------|-----------|
|-------------------|-----------|

| l'entreprise   |       |       |
|----------------|-------|-------|
| ANDI           | 6     | 28,57 |
| ANSEJ          | - - - | ----  |
| SANS AIDE      | 13    | 61,91 |
| PAS DE REPONSE | 2     | 9,52  |
| TOTAL          | 21    | 100   |

Source : réalisé à partir des données recueillies par les entreprises enquêtées.

**Figure10 : les organismes de soutien pour le financement de l'entreprise**



Source : réalisé à partir des données recueillir auprès des entreprises enquêtées

### 3.2. Le financement bancaire

Le tableau ci-dessous montre que la plupart des entreprises enquêtées font le recoure au financement bancaire avec une part de 61,90%, suite à 38,10% des entreprises ne le font pas à cause de la disponibilité de la trésorerie, ainsi à des raisons religieuses d'autres ils autofinancent.

**Tableau n°17 : le financement bancaire**

|       | Nombre de réponse par l'entreprise | Part en % |
|-------|------------------------------------|-----------|
| OUI   | 13                                 | 61.90     |
| NON   | 8                                  | 38.10     |
| TOTAL | 21                                 | 100       |

Source : réalisé à parti des données recueillies par les entreprises enquêtées.

Figure11 : le financement bancaire



Source : réalisé à partir des données recueillir auprès des entreprises enquêtées

### 3.3. Type de crédit bancaire

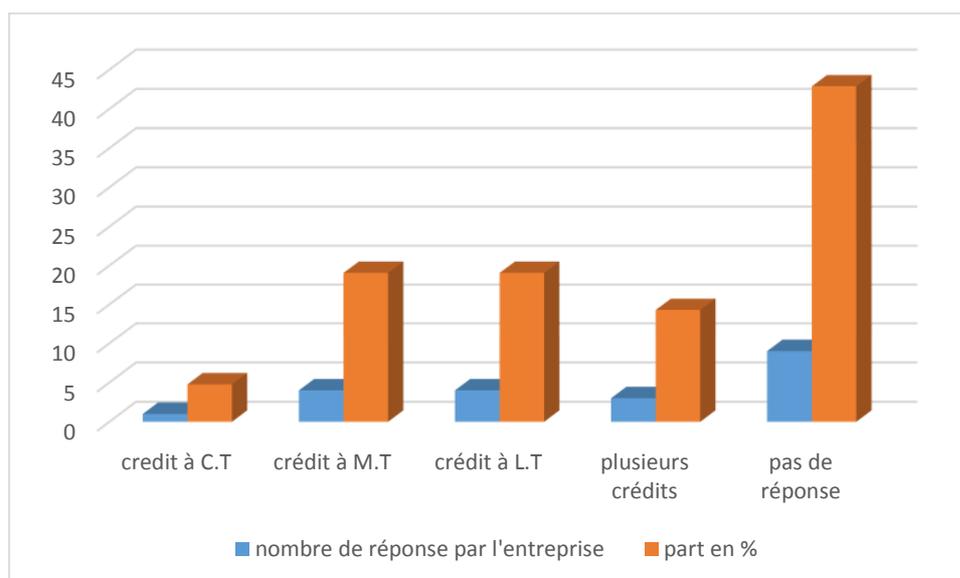
Le tableau ci-dessous montre que la plus part des entreprises enquêtées n'ont pas répondu pour des raisons de l'entreprise, par contre, en trouve que le crédit à long terme et à moyen terme est en part de 19,05%, suite à 14,28% de plusieurs crédits et enfin le pourcentage de crédit à court terme est de 4,76%.

**Tableau n° 18: les types de crédit bancaire**

|                   | Nombre de réponse par l'entreprise | Part en %  |
|-------------------|------------------------------------|------------|
| Crédit à C.T      | 1                                  | 4,76       |
| Crédit à M.T      | 4                                  | 19,05      |
| Crédit à L.T      | 4                                  | 19,05      |
| Plusieurs crédits | 3                                  | 14,28      |
| Pas de réponse    | 9                                  | 42,86      |
| <b>TOTAL</b>      | <b>21</b>                          | <b>100</b> |

**Source : réalisé à partir des données recueillies par les entreprises enquêtées.**

**Figure12 : les types de crédit bancaire**



**Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées**

### **3.4. Satisfaction des enquêtés de la loi de finance 2015**

La loi de finance 2015 prévoit en outre la prorogation jusqu'au 31 décembre 2019 de l'application du taux d'intérêt de droit de douane aux acquisitions d'équipements et d'ameublements non produits localement selon des standards hôteliers et rentrant dans le cadre des opérations de modernisation et de mise à niveau, ce qui touche aux importations des entreprises.

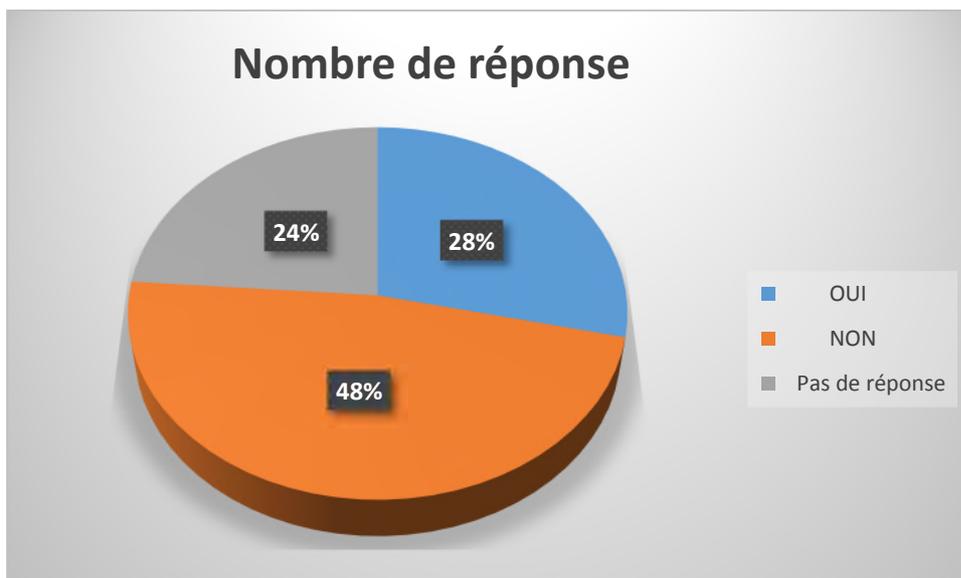
A partir du tableau ci-dessous, on remarque que 47,62% des entreprises enquêtées n'ont pas été satisfaites de la loi de finance 2015, et 28,57% sont satisfaites de la loi de finance 2015.

**Tableau n°19 : la satisfaction des enquêtés de la loi de finance 2015**

|                | Nombre de réponse par l'entreprise | Part en % |
|----------------|------------------------------------|-----------|
| OUI            | 6                                  | 28,57     |
| NON            | 10                                 | 47,62     |
| Pas de réponse | 5                                  | 23,81     |
| TOTAL          | 21                                 | 100       |

Source : réalisé à parti des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

**Figure13 : la satisfaction des entreprises enquêtées dela loi de finance 2015**



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

### Section 4 : analyse des résultats liés aux recours à l'importation des entreprises

#### Enquêtées.

L'objet de cette section est de présenter les recours d'importation, le produit importé, les difficultés et les contraintes lors du processus d'importation, le mode de paiement utilisé à l'importation, la baisse du volume d'importation, l'évolution de vente sur le marché et les canaux de distribution de vos produits importés.

#### 4.1. Présentation des résultats relatifs au processus d'importation

Nous aborderons dans ce qui suit les résultats relatifs au processus d'importation

##### 4.1.1. Recours à l'importation des entreprises

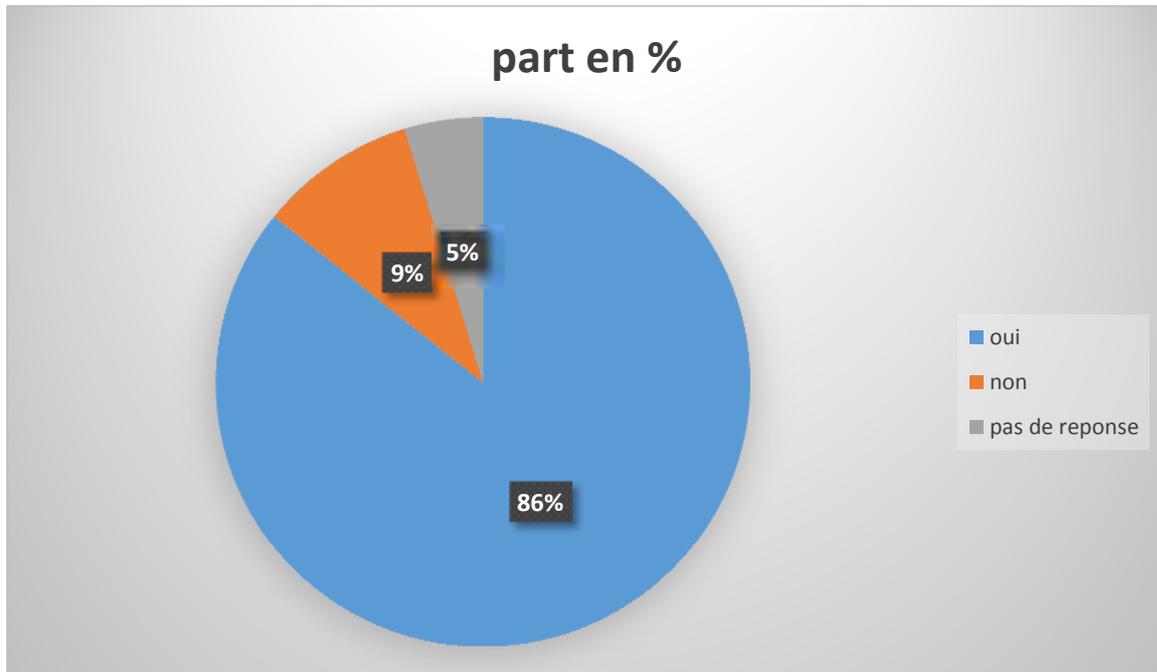
La lecture du tableau n°20 ci-dessous montre clairement que 85,72% des entreprises font le recours à l'importation, les 9% restants ne le font pas.

**Tableau n°20 : les recours à l'importation des entreprises**

|                | Nombre de réponse de l'entreprise | Part en % |
|----------------|-----------------------------------|-----------|
| OUI            | 18                                | 85,72     |
| NON            | 2                                 | 9,52      |
| Pas de réponse | 1                                 | 4,76      |
| TOTAL          | 21                                | 100       |

**Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.**

**Figure14 : Le recours à l'importation des entreprises**



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

#### 4.1.2. Produit importée

Le tableau ci après nous indique que 33.33% des entreprises enquêtées estiment que leurs produits sont sollicités par les consommateurs, ainsi que 23.81% sont très sollicités notamment les produits de l'industrie agro-alimentaire.

**Tableau n°21 : les produits importés**

|   | Nombre de réponse par les entreprises | Part en % |
|---|---------------------------------------|-----------|
| Très sollicités                                   | 5                                     | 23,81     |
| Sollicités  | 7                                     | 33,33     |
| Acheminées en fonction de leur disponibilité      | 2                                     | 9,52      |
| Destinés, directement, pour le consommateur final | 1                                     | 4,76      |
| Plusieurs réponses possibles                      | 2                                     | 9,52      |
| Pas de réponse                                    | 4                                     | 19,05     |

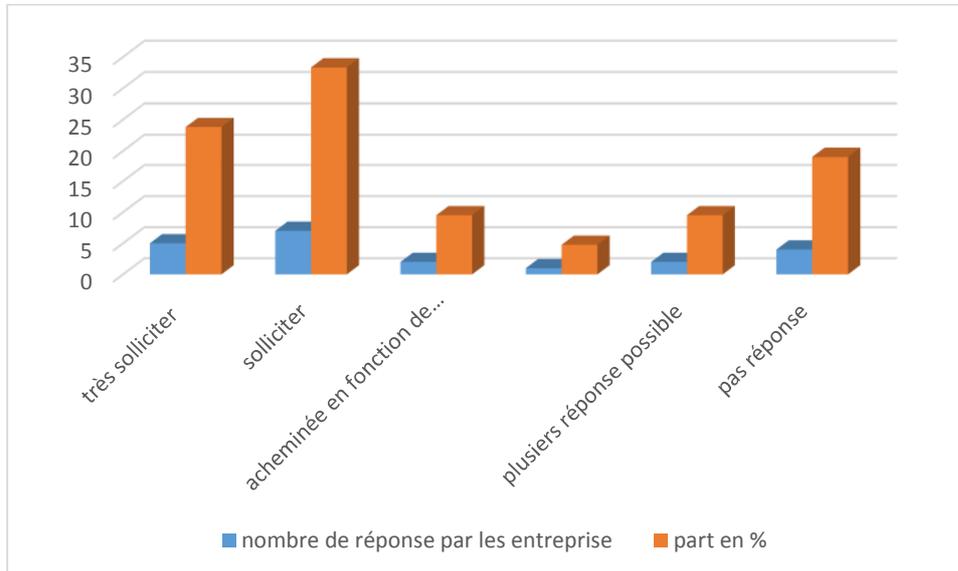
TOTAL

21

100

Source : réalisé a parti des données recueillies auprès des l'entreprises enquêtées.

Figure 15 : Les produits importés



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

### 4.1.3. Les difficultés et des contraintes lors du processus d'importation

Le tableau n°22 ci-dessous montre que 52,38% des entreprises enquêtées ont des difficultés lors du processus d'importation, cela revient selon les interrogés :

- Difficultés d'acheminement du produit ainsi sa qualité et conformité
- Imposition élevée de certaines taxes pour les produits de première nécessité tel le café 30%
- Trop de contraintes administratives
- L'instabilité des dinars algériens
- Délai de livraison trop lent (bateau en rade, dédouanement)
- Apparition des nouvelles lois et procédures
- Risque de change

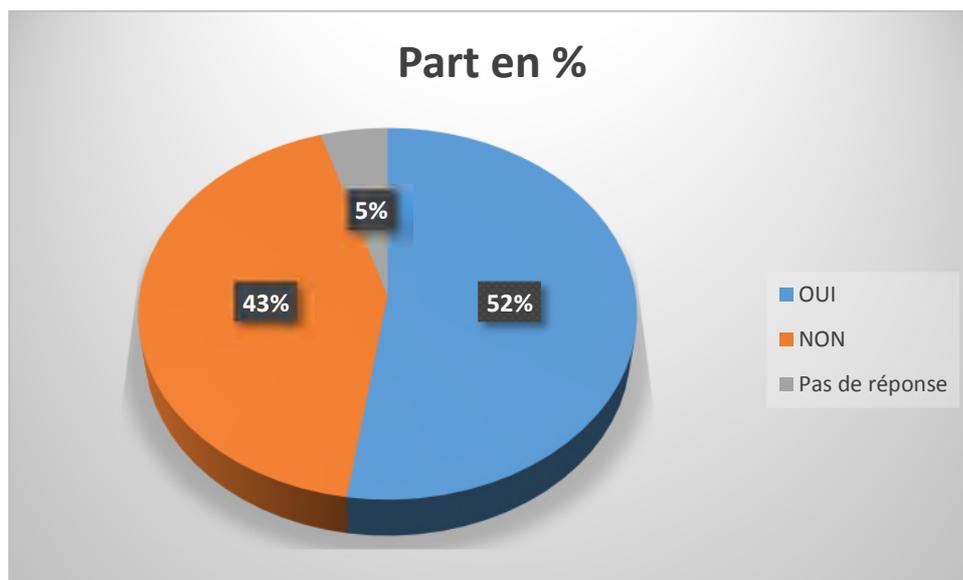
Par contre les 42,86% ne sont pas exposés aux contraintes.

**Tableau n°22 : les difficultés et les contraintes du processus d'importation**

|                | Nombre des réponses par les entreprises | Part en % |
|----------------|---|-----------|
| OUI            | 11                                      | 52,38     |
| NON            | 9                                       | 42,86     |
| Pas de réponse | 1                                       | 4,76      |
| TOTAL          | 21                                      | 100       |

**Source : réalisé a parti des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.**

**Figure 16: Les difficultés et les contraintes des processus d'importation**



**Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées**

#### **4.1.4. Mode des paiements utilisé à l'importation**

Les transactions financières avec des professionnels ou des particuliers sont le dénominateur de toutes les entreprises qu'elles soient commerciales, industrielles ou artisanales. De ce fait, plusieurs moyens de paiement sont mis à la disposition des entreprises qui ont généralement, le choix de recourir au procédé qu'elles préfèrent, sauf obligation légale.

### CHAPITRE III: Etude sur quelques entreprises importatrices de la wilaya de Bejaia

D'après le tableau n°23 on déduit que toutes les entreprises utilisent un ou plusieurs mode de paiement voir 38,10% des entreprises. En conclue que la pluralité des moyens de paiement s'adapte à la diversité des situations dans lesquelles les entreprises peuvent se retrouver, au cours de leurs transactions.

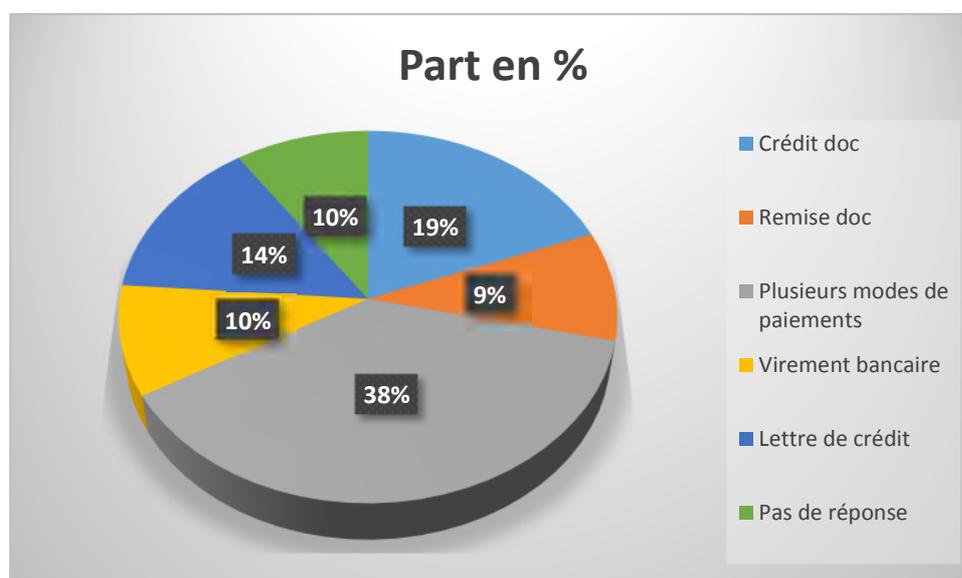
Cette souplesse vise a facilité les opérations financières et a assurer leurs fluidité, tout en limitant au maximum les litiges potentiels.

**Tableau n°23 : les modes des paiements utilisé à l'importation**

|                              | Nombre de réponse par les entreprises | Part en % |
|------------------------------|---------------------------------------|-----------|
| Crédit doc                   | 4                                     | 19,05     |
| Remise doc                   | 2                                     | 9,52      |
| Plusieurs modes de paiements | 8                                     | 38,10     |
| Virement bancaire            | 2                                     | 9,52      |
| Lettre de crédit             | 3                                     | 14,29     |
| Pas de réponse               | 2                                     | 9,52      |
| TOTAL                        | 21                                    | 100       |

Source : réalisé par des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

**Figure17 : Mode des paiements utilisé à l'importation**



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

### 4.1.4 : baisse du volume d'importation

On remarque sur ce point que 57,14% des entreprises enquêtées ont enregistré une baisse du volume d'importation, ce qui nous explique que la réduction de la facture des importations ressentie ces derniers mois permet certes d'amortir le large déficit financier induit par la régression brutale des recettes de la fiscalité pétrolière, mais engendre en parallèle une situation de crise sur le marché local, en ce sens que la pénurie de certaines marchandises et la cherté des prix d'autres produits se font ressentir de plus en plus.

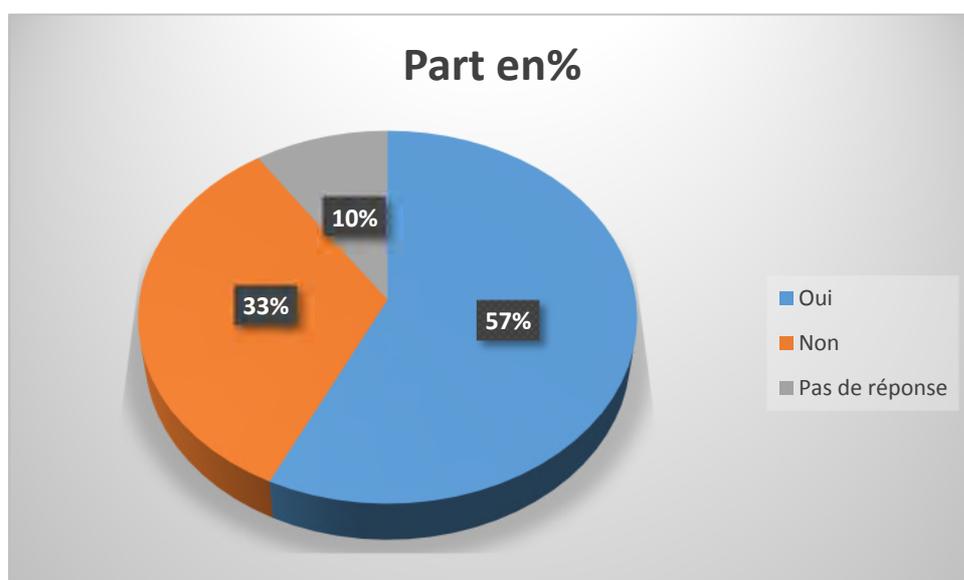
Les licences imposées par le gouvernement ont certes limité au maximum ces importations, mais en revanche les prix du ciment et du rond à béton connaissent une flambée spectaculaire sur le marché.

**Tableau n°24 : la baisse du volume d'importation**

|                | Nombre de réponse par les entreprises | Part en% |
|----------------|---------------------------------------|----------|
| Oui            | 12                                    | 57,14    |
| Non            | 7                                     | 33,33    |
| Pas de réponse | 2                                     | 9,52     |
| TOTAL          | 21                                    | 100      |

Source : réalisé par des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.

**Figure 18: baisse du volume d'importation**



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

#### 4.1.5. Les produits distribués facilement vers les consommateurs

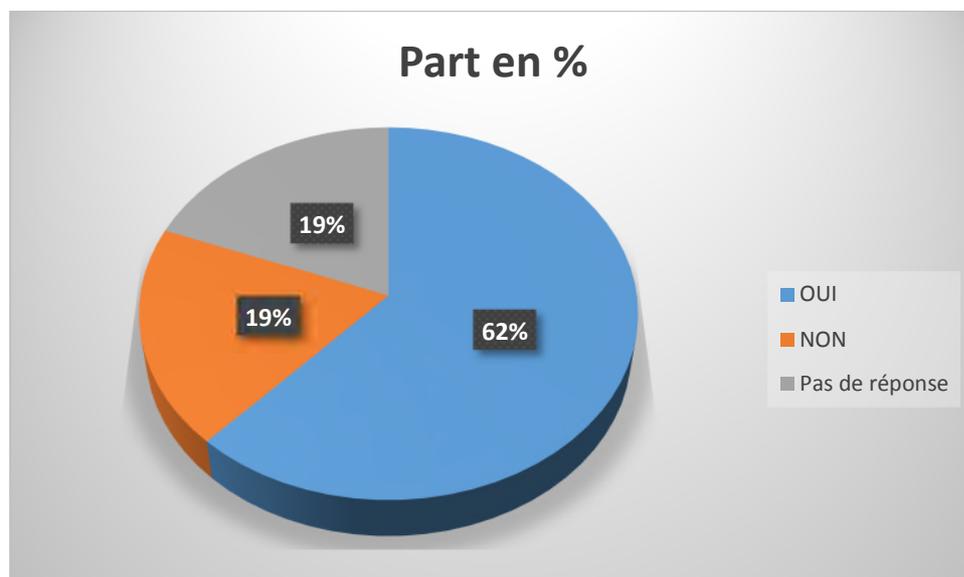
Le tableau n°25 démontre que la grande majorité des entreprises enquêtées confirment que le produit est distribué facilement vers le consommateur sans difficultés avec un taux de 61.90%. Les entreprises restantes rencontrent des difficultés lors de la distribution avec un taux de 19.05%.

Tableau n° 25 : les produits distribués facilement ver les consommateurs

|                | Nombre de réponse de l'entreprise | Part en % |
|----------------|-----------------------------------|-----------|
| OUI            | 13                                | 61,90     |
| NON            | 4                                 | 19,05     |
| Pas de réponse | 4                                 | 19,05     |
| TOTAL          | 21                                | 100       |

Source : réalisé par des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.

Figure 19 : les produits véhiculés facilement ver les consommateurs



Source : réalise à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

#### 4.1.6. Les ventes sur les marchés soit pour le consommateur final ou intermédiaire

### **CHAPITRE III: Etude sur quelques entreprises importatrices de la wilaya de Bejaia**

Le tableau n°26 nous indique la situation des ventes sur le marché, la plus grande part des entreprises enquêtées jugent qu'il fluctue pour un pourcentage de 52,38%, cela revient pour certaines entreprises a :

- Au système des quotas de la loi de finances de 2015
- Lorsque le consommateur final est déficitaire
- L'austérité
- L'augmentation de la demande

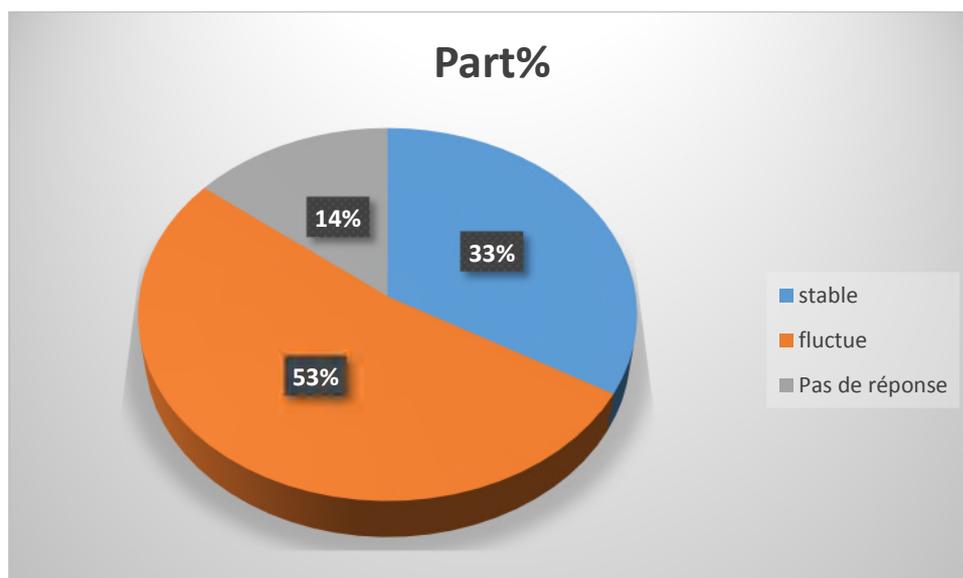
Pour les sept entreprises restantes l'évolution des ventes sont stables car les produits sont de meilleures qualités.

**Tableau n°26 : les ventes sur les marchés soit pour le consommateur final ou intermédiaire**

|                | Nombre des réponses par les entreprises | Part% |
|----------------|---|-------|
| Stable         | 7                                       | 33,33 |
| Fluctue        | 11                                      | 52,38 |
| Pas de réponse | 3                                       | 14,29 |
| TOTAL          | 21                                      | 100   |

**Source : réalisé a parti des données recueillies auprès des entreprises enquêtées.**

**Figure20 : les ventes sur les marchés soit pour le consommateur final ou intermédiaire**



**Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées**

#### **4.1.6. Les canaux distribution de vos produits importés**

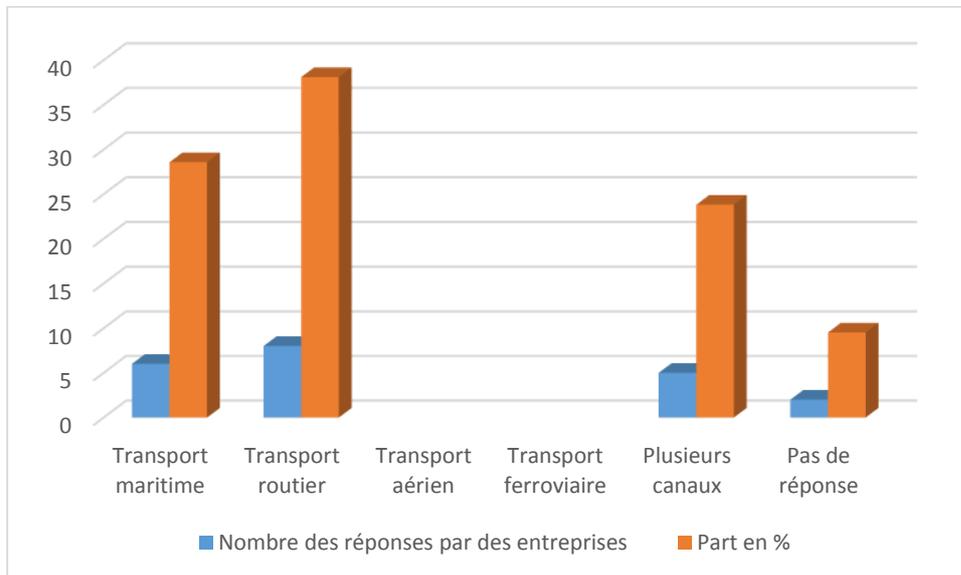
La logistique est importante pour tous les acteurs de l'entreprise car elle influence son activité, c'est dans la plus part des entreprises une fonction transversale qui concerne l'ensemble des services et permet de les lier le plus efficacement possible.

**Tableau n°27 : les canaux distribution de vos produits importés**

|                       | Nombre des réponses par des entreprises | Part en %  |
|-----------------------|---|------------|
| Transport maritime    | 6                                       | 28,57      |
| Transport routier     | 8                                       | 38,10      |
| Transport aérien      | ----                                    | -----      |
| Transport ferroviaire | -----                                   | ----       |
| Plusieurs canaux      | 5                                       | 23,81      |
| Pas de réponse        | 2                                       | 9,52       |
| <b>TOTAL</b>          | <b>21</b>                               | <b>100</b> |

**Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées**

Figure21 : les canaux de distribution de vos produits importés



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

La figure n°21 montre que le canal le plus utilisé par les entreprises enquêtées est le transport routier avec 38,10%, suivi du transport maritime avec 28,57%. La logistique est un véritable outil de compétitivité qui a pour but d'améliorer la coordination des services de l'entreprise et de les mobiliser pour poursuivre un objectif commun : la satisfaction des clients, Dans certains secteurs d'activité, la logistique peut constituer un avantage concurrentiel.

L'analyse des réponses fournis par les entreprises enquêtées nous a permis d'arriver à ces conclusions :

- 85,72% des entreprises enquêtées font le recours à l'importation.
- Notre attention s'est focalisée, essentiellement, sur la place des structures d'importations dans la lutte contre la pénurie des produits sur le marché et pour compenser la faiblesse de la production nationale, par notre étude nous avons pu conforter en partie notre première hypothèse consistant à vérifier que le recours en permanence aux importations visait la couverture des multiples besoins sociaux.
- En outre, faute de données plus précises inhérentes aux volumes des subventions injectées dans le soutien aux prix appliqués sur ces produits, nous n'avons pas pu confirmer la deuxième hypothèse.

Durant cette étude, nous avons fait des liens entre le développement économique, le commerce extérieur et la pauvreté. Ce lien n'est pas nouveau, du fait, qu'il est démontré par la théorie économique. Néanmoins, dans le contexte de l'économie algérienne, la lutte contre la pauvreté est outillée, en permanence, par le commerce extérieur afin de pallier aux insuffisances de la production nationale. L'application du programme anti pénurie durant les premières années quatre-vingt, l'ouverture vers le privé durant les premières années quatre-vingt-dix sur certains segments jugés prioritaires durant cette période et son prolongement voire sa généralisation sur toutes les filières d'activités durant les années deux milles nous amène à dire que le commerce extérieur est l'outil privilégié des autorités publiques en Algérie pour lutter contre la pauvreté. Un questionnement de taille nous guidait durant la préparation de ce travail. Il consiste à demander est-ce qu'une politique économique basée sur l'ouverture du marché et la libéralisation des échanges entraîne automatiquement la réduction de la pauvreté en Algérie ?

Pour atteindre cet objectif, nous avons pris le soin de présenter, d'abord, dans le chapitre préliminaire les trois concepts clés de notre étude à savoir le développement durable, le commerce international et ses nuances avec le commerce extérieur et la pauvreté. A l'issue de ce chapitre, nous avons démontré que la relation entre le développement, le commerce et la pauvreté était évidente pour les libéraux. En effet, les thèses libérales soutiennent que le commerce permet à toutes les parties de s'enrichir sans exception. Mais nous avons démontré que ces thèses libérales ne prenaient pas en compte les obstacles rencontrés par les pays en voie de développement en général et en particulier par l'Algérie.

Dans le premier chapitre nous avons mis l'accent sur l'évolution de l'économie algérienne depuis son Indépendance jusqu'à nos jours. Notre attention s'est focalisée, essentiellement, sur la place de structure des importations dans la lutte contre la pénurie des produits sur le marché et pour compenser la faiblesse de la production nationale. Ce retour en arrière nous a aidées, indéniablement, à conforter en partie notre première hypothèse consistant à vérifier que le recours en permanence aux importations visait la couverture des multiples besoins sociaux. Dans le deuxième chapitre, nous avons présenté les différentes stratégies de lutte contre la pauvreté dans le cadre de la stratégie nationale du développement durable. Cette démarche visait à rappeler les différents dispositifs de création de l'emploi, qui ont de facto, la création des petites entreprises divers filières d'activités, qui ont favorisé l'emploi des biens importés pour la consommation intermédiaire et finale. L'exemple des matériaux de construction, les produits d'ameublement, la poudre de lait, le blé, les produits informatiques, le caoutchouc, le verre, les produits pharmaceutiques, etc. L'essentiel de ces biens et produits est versé soit vers la

consommation intermédiaire notamment dans l'agroalimentaire, les travaux publics, le bâtiment, l'administration soit vers la consommation finale dans les commerces de petites et grandes surfaces.

Par ailleurs, faute de données plus précises inhérentes aux volumes des subventions injectées dans le soutien aux prix appliqués sur ces produits, nous n'avons pas pu procéder à la vérification de la deuxième hypothèse annoncée préalablement. Cette faiblesse a été compensée par notre enquête menée auprès d'une vingtaine d'entreprises domiciliée à Bejaia ville et intervenant dans l'exportation et l'importation des biens et services. Cette démarche nous a permis d'observer l'implication des subventions publiques<sup>1</sup> sur le volume des produits et matières premières importés pour les verser dans la consommation intermédiaire et favoriser le soutien aux prix sur le marché. L'exemple de CANDIA Tchén-Lait, CEVITAL, est édifiant. Ce qui conforte, aussi, notre deuxième hypothèse avancée en introduction à savoir que le soutien de l'Etat sur les produits importés incite, d'une manière directe, la massification des importations.

Au terme de ce travail, nous tenons à signaler que notre souci était beaucoup plus orienté vers le commerce extérieur et international comme outil de lutte contre la pauvreté. Ce souci se justifie par le profil de notre spécialité de formation. Aussi, les évolutions récentes de l'économie algérienne renseignent, d'une part, du poids pris par le volume des importations tout azimut, notamment, dans l'automobile et les matériaux de construction sur le budget de l'Etat. Et des volumes alloués au soutien des produits de première nécessité, notamment, en ce qui concerne le lait, le sucre, le blé, le carburant renseignent de la mauvais ciblage de ces subventions qui visent, initialement, les couches sociales à faibles revenus, mais qui atterrissent vers les autres franges de société. Ces éléments d'observation ont amené les pouvoirs publics à revoir, en profondeur, ces orientations et instituer des restrictions et des mesures, dans le cadre des lois de finance, pour freiner la massification des importations et impulser la production nationale.

---

<sup>1</sup> Emanant, stricto sensu, de l'Etat.

**Annexe1** : questionnaire

**Annexe2** : données chiffrées du volume d'importation enregistré par les entreprises

**Annexe n°2 : données chiffrées des entreprises enquêtées**

1. Le volume des importations réalisé depuis l'année 2010 jusqu'à 2015 :

| Année<br>entreprise                        | 2010            | 2011            | 2012              | 2013              | 2014              | 2015              |
|--|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Cevital(matière 1 <sup>ère</sup> )en tonne | 1597490 t       | 1570309 t       | 1847708t          | 1918072t          | 1974495,99t       | 2003764t          |
| Semin algérie                              | -               | -               | 619.845,55€       | 1.269.504,19€     | 1704.632,13€      | 2.311.253,94€     |
| Bio digital algérie                        | 60%             | 60%             | 60%               | 60%               | 60%               | 60%               |
| Epe Eatit ctibejaia                        | -               | -               | -                 | 1000.000€         | 2.000,000€        | 2500,000€         |
| Sky max                                    | 200mille unités | 250mille unités | 400mille unités   | 350mille unités   | 450 mille unités  | 600 mille unités  |
| Autoval                                    | 70%             | 60%             | 40%               | 70%               | 30%               | 20%               |
| Tchin-lait                                 | -               | -               | 5099300kda        | 5392100kda        | 9206200kda        | 7043800kda        |
| Akbou auto                                 | -               | -               | -                 | -                 | 1300unités        | 300unités         |
| Nutagra                                    | -               | -               | 4,5mille milliard | 5,5mille milliard | 6,2mille milliard | 5,8mille milliard |

## Liste des tableaux

|  |      |
|--|------|
| <b>Tableau 1</b> : les dimensions et les critères de DD.....   | P7   |
| <b>Tableau 2</b> : Taux de chômage(%) des années 1999 jusqu'à l'année 2010.....                          | P20  |
| <b>Tableau 3</b> : Evolution des importations et exportations en (milliards) de l'année 2002 à 2015..... | P21  |
| <b>Tableau 4</b> : Pétrole-réserves prouvées (millions de barils).....                                   | P26  |
| <b>Tableau 5</b> : Part de l'industrie dans les programmes d'investissement.....                         | P30  |
| <b>Tableau 6</b> : Taux d'investissement par périodes (public).....                                      | P30  |
| <b>Tableau 7</b> : Taux de croissance moyen annuel de la production intérieure brute (1967-1978).....    | P32  |
| <b>Tableau 8</b> : Evolution du nombre d'allocataires IAIG.....  | P38  |
| <b>Tableau 9</b> : Evolution du taux net de scolarisation (6-15 ans) (1966-1987).....                    | p46  |
| <b>Tableau 10</b> : Evolution du taux d'analphabétisme (1966-1987).....                                  | p46  |
| <b>Tableau 11</b> : Les caractéristiques générales des entreprises enquêtées.....                        | p52  |
| <b>Tableau 12</b> : Répartition des entreprises selon la date de création.....                           | p54  |
| <b>Tableau 13</b> : Répartition des entreprises selon le domaine d'activité.....                         | p54  |
| <b>Tableau 14</b> : Répartition des entreprises selon statut juridique.....                              | p56  |
| <b>Tableau 15</b> : Répartition des entreprises en fonction de nombre employées.....                     | p57  |
| <b>Tableau 16</b> : les organismes de soutien pour le financement de l'entreprise.....                   | p58  |
| <b>Tableau 17</b> : Le financement bancaire.....   | p59  |
| <b>Tableau 18</b> : Les types de crédits bancaires .....   | p60. |
| <b>Tableau 19</b> : la satisfait par la loi de finance 2015.....   | p61  |
| <b>Tableau 20</b> : Le recours à l'importation.....  | p62  |
| <b>Tableau 21</b> : Le produit importé.....  | p63  |
| <b>Tableau 22</b> : Les difficultés et les contraintes des processus d'importation.....                  | p65  |
| <b>Tableau 23</b> : modes des paiements utilisé à l'importation.....                                     | p66  |
| <b>Tableau 24</b> : La baisse du volume d'importation .....  | p67  |
| <b>Tableau 25</b> : Les produits véhiculés facilement ver les consommateurs.....                         | p68  |
| <b>Tableau 26</b> : Les ventes sur les marchés soit pour le consommateur final ou intermédiaire.....     | p69  |
| <b>Tableau 27</b> : les canaux distribution de vos produits importés.....                                | p70  |





## Les figures

|   |     |
|---|-----|
| <b>Figure 1</b> : les quatre piliers du DD.....   | P8  |
| <b>Figure 2</b> : Définition Du CI.....   | P10 |
| <b>Figure 3</b> : Evolution de l'indice de la production industrielle.....                        | p31 |
| <b>Figure 4</b> : Evolution de l'emploi en Algérie .....  | p33 |
| <b>Figure 5</b> : Evolution en Algérie par secteurs.....  | p34 |
| <b>Figure 6</b> : Evolution du taux de change.....  | P35 |
| <b>Figure 7</b> : La répartition des entreprises selon leur domaine d'activité.....               | P55 |
| <b>Figure 8</b> : la répartition des entreprises selon statut juridique.....                      | p56 |
| <b>Figure 9</b> : la répartition des entreprises en fonction de nombre employées.....             | p57 |
| <b>Figure 10</b> : les organismes de soutien pour le financement de l'entreprise.....             | p58 |
| <b>Figure 11</b> : le financement bancaire.....   | p59 |
| <b>Figure 12</b> : les types de crédit bancaire.....  | p60 |
| <b>Figure 13</b> : la satisfaction par la loi finance 2015.....                                   | p61 |
| <b>Figure 14</b> : le recours à l'importation des entreprises.....                                | p62 |
| <b>Figure 15</b> :les produits importés.....  | p64 |
| <b>Figure 16</b> : les difficultés et les contraintes des processus d'importation.....            | p65 |
| <b>Figure 17</b> : Mode de paiement utilisé à l'importation.....                                  | p66 |
| <b>Figure 18</b> : Baisse du volume d'importation.....  | p67 |
| <b>Figure 19</b> : les produits véhiculés facilement ver les consommateurs.....                   | p68 |
| <b>Figure 20</b> : les ventes sur les marchés soit pour le consommateur final ou intermédiaire... | p69 |
| <b>Figure 21</b> : les canaux de distribution de vos produits importés.....                       | p70 |

## Bibliographie

- ✓ Agence Nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), [www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz) dernière consultation : 01/2005.
- ✓ Ahlem, [L'agroalimentaire, un secteur d'avenir en Algérie](#), synthèse, d'après la Tribune, Consulté Le 20 juillet 2012.
- ✓ AIT Bouda Salah, la politique budgétaire, comme outil de réduction et lutte contre la pauvreté : cas de l'Algérie, mémoire master monnaie, banque et l'environnement financier international, université ABDRAHMANE MIRA BEJAIA, 2011.
- ✓ Akila.D, [Exportations hors hydrocarbures : Pour l'amélioration des résultats](#), Journal El Moudjahid, 11 juin 2012.
- ✓ Années 2002 - 2010 : [Pétrole - réserves prouvées \(barils\)](#), CIA World Factbook, *Index Mundi*, 01 janvier 2011.
- ✓ Beat Burgenmeier, Economie du développement durable, 2ème édition, de Boeck.
- ✓ Belhadi.S, « pétrole : la banque d'Algérie tire la sonnette d'alarme », sur la tribune (consulté le 21 juillet 2015).
- ✓ BELOGBI Zakia, adaptation du modèle macro économétrique de Huque et alii l'économie algérienne, université d'Alger, doctorat en science économique, 2004-2005.
- ✓ BENALLAOUA Abdoune, l'espace D'EVALUATION DE LA PAUVRETE: UTILITE OU « CAPABILITE » ? FONDEMENTS THEORIQUES ET EVIDENCES EMPIRIQUES DANS LE CAS DE LA WILAYA BEJAIA, université A/R Mira de Bejaïa, doctorat en sciences économiques, recherche juillet 2010.
- ✓ BEN ALLAOUA Abdou et DJAMA Siham « intelligence territoriale et du développement durable : détermination des indicateurs de qualité du territoire, Université A/R Mira de Bejaia-master II, recherche septembre 2013.
- ✓ Benderra.O, (1986-1998), Economie algérienne : les réseaux aux commandes de l'Etat, Extrait de la Méditerranée des réseaux, Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb, sous la direction de Jocelyne Cesari, Maisonneuve et Larose, octobre 2002, Algérie – Watch, (lu le 31 juillet 2012).
- ✓ Bilan du commerce extérieur, mise à jour le 18/03/2015.
- ✓ Blandine Destremau et Pierre salama, Mesures et démesure de la pauvreté, 1<sup>er</sup> édition, 2002.

- ✓ Bourdieu. P « la Misère du Monde », éditions de minuit, paris, 1993.
- ✓ Bourguignon F, (2004) le Triangle ; pauvreté, croissance, inégalité, De Boeck université, Afrique contemporaine n°211.
- ✓ BOURICHE Lahcène, les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) ; université Abou BekrBelkaid\_ Tlemcen, doctorat en sciences économiques, 2012-2013.
- ✓ [BTP : Alger rappelle les groupes Chinois à leurs obligations](#), jeuneafrique.com, 15 octobre 2012.
- ✓ [Débat sur les hydrocarbures en Algérie](#) , Abderrahmane MEBTOUL, *Les Afriques*, 27 août 2010.
- ✓ DDE Bernis G (1971) ; «Deux Stratégie pour l'industrialisation du Tiers-mondes ; les industries industrialisant et les options algériennes », pp-545-563, in le Tiers monde en l'an 2000, Revue Tiers-monde, Tome XII, n° 47, juillet- septembre.
- ✓ ELISSE BORID Bernard, « Impact de politique budgétaire sur la lutte contre la pauvreté en contre la pauvreté en côte d'ivoire » métrise en économie, université d'Abomey, 2004.
- ✓ Grandi. M, ([En Algérie, le tour de vis budgétaire risque de susciter une crise sociale](#)), [Les Échos](#), 30 décembre 2015.
- ✓ Jean Yves Martin, Le développement durable ? Doctrines pratiques évaluations, IRD édition, paris, 2002.
- ✓ [L'Algérie fragilisée par la chute du cours de l'or noir](#), lemonde.fr, 12 septembre 2015.
- ✓ Ludovic Schneider, le développement durable territorial, afnor édition, 2006.
- ✓ MARINA ATS, « développement, commerce international et la réduction de la pauvreté : cas de côte d'ivoire », UNIVERSITE DU QUEBAC A MONTREAL, MEMOIRE, RECHERCHE, 2007.
- ✓ MEKIDECHE.M, l'économie algérienne à la croisée des chemins, Ed DAHLAB, 2008.
- ✓ NEMIRI YAICI Farida, les PME et l'emploi en Algérie une diversité de dispositifs d'appui pour quel résultats ?, les cahiers du cread N°110.
- ✓ Pierre André /Claude E Delisle /Jean Pierre Revéret, l'évaluation des impacts sur l'environnement, 2ème édition, presses internationales polytechnique, Montréal, 2003.
- ✓ Pironet. O, (5 juillet 2012), le monde diplomatique, Algérie chronologie historique.
- ✓ Samira. G, Algérie : la facture alimentaire plombe la balance commerciale, in le Maghreb, 21/02/2008, article en ligne.

- ✓ S.B.Maliki &A.Benhabib, politique de la lutte contre la pauvreté en Algérie, université Abou-BekrBelkaid de Tlemcen (Algérie) laboratoire MECAS.
- ✓ STRAHM Rudolph, « pourquoi sont-ils si pauvres ? », éditions la Baconnière, 1990.
- ✓ TALAHITE Fatiha, REFORMES ET TRANSFORMATIONS ECONOMIQUES EN ALGERIE, université paris 13-nord, UFR de sciences économiques et de gestion, janvier 2010.
- ✓ [Qui sont les Chinois d'Algérie ?](#) jeuneafrique.com, 2 juin 2015.
- ✓ YAHIAOUI Menana, l'analyse de micro crédit comme moyen de l'insertion économique de lutte contre le chômage dans la wilaya de Bejaia cas pratique (CNAS, ANSEJ), université A/R Mira DE Bejaia- Master2, recherche 2010/2011.
- ✓ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie\\_de\\_l'Algérie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie_de_l'Algérie)
- ✓ [www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques)
- ✓ [www.mincommerce.gov.dz/](http://www.mincommerce.gov.dz/)

## Table des matières

|                            |     |
|----------------------------|-----|
| Remerciements.....         | I   |
| Dédicace.....              | II  |
| Liste abréviations.....    | III |
| Sommaire.....              | IV  |
| Introduction generale..... | 1   |

### **Chapitre préliminaire : Soubassement théoriques sur les concepts de DD, CI et**

#### **Pauvreté.....4**

#### Section 1 : Le développement durable.....4

##### 1. Historique et définition de DD.....4

##### 1.1. Histoire du DD.....4

##### 1.2. Définition du DD.....5

##### 2. Les caractéristiques du DD.....6

##### 3. Les dimensions du DD.....7

##### 4. Les objectifs du DD.....9

#### Section 2 : Lecommerce extérieur.....9

##### 1. Définition du CE.....9

##### 2. Les acteurs de la transaction extérieur.....10

##### 3. Les théories du CE.....11

#### Section 3 : La pauvreté.....12

##### 1. Définition et cause de la pauvreté .....12

##### 1.1. Définition de la pauvreté .....12

##### 1.2. Les causes de la pauvreté .....13

##### 2. Principaux indicateurs de mesure et déterminant de la pauvreté .....14

##### 3. Manifestations de la Pauvreté .....15

##### 3.1. Pauvreté pécuniaire .....15

##### 3.2. Pauvreté des conditions de vie .....15

|  |    |
|--|----|
| 3.3.Pauvreté des potentialités .....                   | 15 |
| 3.4.La pauvreté humaine.....                           | 15 |
| Section 4 : Relation entre DD, CI et la Pauvreté ..... | 16 |

**CHAPITRE I : Rétrospective sur les politiques de lutte contre la pauvreté par le commerce extérieur.....17**

|  |    |
|--|----|
| Section1 : retour au contexte d'évaluation de l'économie algérienne..... | 17 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| 1.1. Une économie planifiée (1962-1978) .....         | 18 |
| 1.2. Crise et restructuration (1979-1987) .....       | 18 |
| 1.3. Crise et privatisation (1988-1993) .....         | 18 |
| 1.4. Passage à l'économie de marché (1994-2015) ..... | 18 |

Section 2 :la lutte contre la pauvreté par le commerce extérieure : trois périodes

|               |    |
|---------------|----|
| marquant..... | 19 |
|---------------|----|

|  |    |
|--|----|
| a) Le programme anti pénurie (PAP) (1980-1984).....                        | 19 |
| b) L'ouverture au privé (1991-1997).....                                   | 19 |
| c)Le prolongement vers l'import-export et l'import-import (2001-2014)..... | 20 |

|  |    |
|--|----|
| Séction3 : Evolution des importations et des exportations du pays..... | 21 |
|--|----|

|                              |    |
|------------------------------|----|
| 3.1. Commerce extérieur..... | 21 |
|------------------------------|----|

|                          |    |
|--------------------------|----|
| 3.2Agro-alimentaire..... | 23 |
|--------------------------|----|

|   |    |
|---|----|
| 3.3. Un secteur clé pour l'économie nationale ..... | 23 |
|---|----|

|  |    |
|--|----|
| 3.4. Les technologies de l'information et des communications (TIC) : un secteur en retard en Algérie mais qui progresse..... | 24 |
|--|----|

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| 3.5. Les énergies en Algérie..... | 25 |
|-----------------------------------|----|

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| 3.6. Le pétrole.....               | 26 |
| 3.6.1 Les réserves de pétrole..... | 26 |
| 3.6.2 Production du pétrole.....   | 26 |
| 3.7. Consommation du pétrole.....  | 27 |
| 3.8 Construction.....              | 27 |

## **CHAPITRE II : Regard global sur les mécanismes de lutte contre la pauvreté dans le cadre de la stratégie de développement durable .....31**

|  |    |
|--|----|
| 1. contexte macroéconomique .....  | 31 |
| 1.1. Industries industrialisantes : une stratégie de développement pour Algérie.....   | 31 |
| 1.2. Des investissements massifs.....  | 32 |
| 1.3. Principaux résultats économiques.....   | 33 |
| 1.3.1. Evolution de la production industrielle (1967-1990).....  | 33 |
| 1.3.2. Une forte croissance économique .....   | 33 |
| 1.3.3. Forte création d'emplois et baisse du chômage.....  | 34 |
| 2. Stratégie de lutte contre la pauvreté .....   | 37 |
| 2.1. Les dispositifs de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté .....  | 37 |
| 2.1.1. Les dispositifs gérés par le ministère du travail et de la sécurité social.....   | 37 |
| 2.1.1.1. Programme d'emploi des jeunes .....   | 37 |
| 2.1.1.2. Le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes .....  | 38 |
| 2.1.2. Dispositifs gérés par l'agence de développement social .....  | 38 |
| 2.1.2.1. L'indemnité d'activité d'intérêt général .....  | 39 |
| 2.1.2.2. Les travaux d'utilité publique à haut intensité de main d'œuvre .....   | 40 |
| 2.1.2.3. Le contrat de pré emploi .....  | 40 |
| 2.1.2.4. Le développement commentaire .....  | 41 |
| 2.1.2.5. Programme d'aide à la création de micro entreprise .....  | 41 |
| 2.1.2.6. Le micro crédit .....   | 41 |
| 2.1.3. Dispositifs de la protection et l'aide à la réinsertion des travailleurs, gérés par la caisse nationale d'assurance chômage ..... | 42 |
| 2.1.3.1. L'assurance chômage .....   | 43 |

|  |    |
|--|----|
| 2.1.3.2. Dispositifs d'aide et de soutien au retour à l'emploi et à l'emploi et à la création d'activité ..... | 43 |
| 2.1.3.3. Dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes .....  | 44 |
| 2.1.4. PME .....   | 44 |
| 2.2. Renforcement de l'assistance et de la solidarité nationale .....  | 45 |
| 2.2.1. Le filet social .....   | 45 |
| 2.2.2. La solidarité nationale .....   | 46 |
| 3. les canaux de la politique .....  | 46 |
| 3.1. Le canal des transferts sociaux entre 1966-1987.....  | 46 |
| 3.2. Le canal de croissance entre 1986-1994.....   | 48 |
| 3.3. Le canal de transfert 1986-1994.....  | 48 |

### **CHAPITRE III : Etude sur quelques entreprises importatrices de la wilaya de**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Bejaia.....</b>   | <b>50</b> |
| Section 1 : la démarche de la méthodologie .....   | 50        |
| 1.1.Présentation du questionnaire et objectif de l'étude.....  | 50        |
| 1.2. Le déroulement de l'enquête .....   | 50        |
| 1.3. Le choix de l'échantillon.....  | 51        |
| Section 2 : Présentation et analyse de l'étude d'évaluation de l'enquête effectuée auprès des entreprises..... | 51        |
| 2.1. Présentation des entreprises enquêtées.....   | 51        |
| 2.2. Répartition des entreprises en fonction de la date de création.....                                       | 53        |
| 2.3. Le Domain d'activité des entreprises.....   | 54        |
| 2.4. La statut juridique.....  | 55        |
| 2.5. Le nombre employé.....  | 56        |
| Section 3 : les mécanismes liés au financement des entreprises enquêtées.....                                  | 57        |
| 3.1. Organisme de soutien pour le financement de l'entreprise.....   | 58        |
| 3.2. Le financement bancaire .....   | 59        |
| 3.3. Type de crédit bancaire.....  | 60        |
| 3.4. Satisfait de la loi de financement 2015.....  | 61        |
| Section 4 : analyse des résultats liés aux recours à l'importation des entreprises enquêtées.....              | 62        |
| 4.1. Présentation des résultats relatifs au processus d'importation .....                                      | 62        |
| 4.1.1. Recours à l'importation des entreprises.....  | 62        |

|   |    |
|---|----|
| 4.1.2. Le produit importé.....  | 63 |
| 4.1.3. Les difficultés et des contraintes lors du processus d'importation.....          | 64 |
| 4.1.4. Mode des paiements utilisés à l'importation .....                                | 66 |
| 4.1.5. Baisse du volume d'importation .....   | 67 |
| 4.1.6. Les produits véhiculées facilement ver les consommateurs .....                   | 68 |
| 4.1.7. Les ventes sur les marchés soit pour le consommateur final ou intermédiaire..... | 69 |
| 4.1.8. Les canaux distributions de vos produits importés.....                           | 70 |

|                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| <b>Conclusion Générale .....</b> | <b>72</b> |
|----------------------------------|-----------|

**Bibliographie**

**Annexes**

**Liste des tableaux**

**Liste des figures**

**Table des matières**

**Résumé**

## Résumé

Dans le débat sur les liens entre le commerce, la croissance économique et la réduction de la pauvreté, une place prépondérante est traditionnellement faite à l'impact de la libéralisation des échanges sur la pauvreté. Cela n'a rien de surprenant dans la mesure où l'ouverture des échanges est l'instrument de prédilection pour accroître les capacités commerciales. Le présent document consiste à faire le point sur ce que l'on connaît de l'impact du commerce extérieur sur la réduction de la pauvreté.

**Mots clés :** développement, commerce extérieur, pauvreté, Algérie, Bejaia.